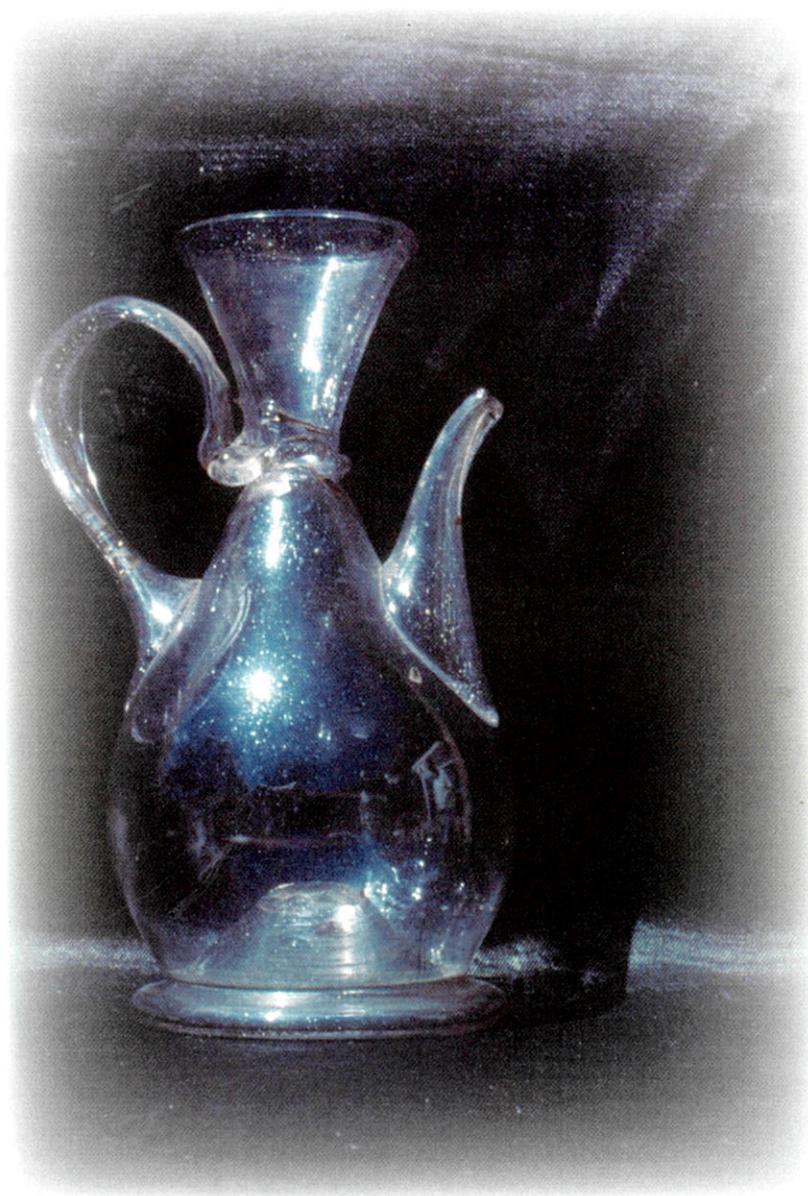


Colloque de Sorèze



Tomè I

Le Verre

Anne-Marie DENIS Editeur

Les Amis de Sorèze

Les Amis de Sorèze

Le verre

Colloque de Sorèze

24 et 25 novembre 2001

Sous la présidence de Jacqueline BELLANGER

Anne-Marie Denis
EDITEUR

En guise de préface

Les 24 et 25 novembre 2001, deux cents personnes – peut-être même un peu plus – participaient au Colloque de Sorèze sur le Verre, présidé par Madame Jacqueline Bellanger.

Neuf conférenciers prirent la parole. Six d'entre eux abordèrent des sujets régionaux :

Geneviève Dagain, « Verriers et verreries de l'Ariège »

Claude-Annie Gaidan, « La vie des gentilshommes-verriers en Bas-Languedoc »

Bernard Pajot, « Ateliers et productions de verreries de Grésigne »

Lionel Teissèdre et Benoît-Henry Papounaud, « La Manufacture Royale de Margeride :

– histoire d'une implantation

– typologie d'une production »

Yves Blaquièrre, « Abraham de Robert et ses fils, Arfons, 2^e moitié du xvii^e siècle »

Les trois autres présentèrent des sujets plus généraux :

Alain Riols, « Origine des gentilshommes-verriers »

Allain Guillot, « Une approche des verriers d'autrefois – La reproduction de leurs œuvres »

Jacqueline Bellanger, « Histoire du cristal »

Cet ensemble – aboutissement de sérieuses recherches – ne devait pas se perdre au fond de nos seules mémoires. Sa présentation sous forme de livres permettra – je le souhaite – sa survie ainsi qu'une facile consultation. Nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, s'intéressent au verre et à son histoire.

Le dimanche 25 avait été réservé pour la visite d'un emplacement verrier, «Le Fournas », perché à 800 m d'altitude environ, au dessus de Labastide-Rouairoux. Au retour, nous fîmes une halte aux verreries de Moussans. Grâce à de précieux documents gentiment prêtés, je pus évoquer, en la mairie des « Verreries de Moussans », en fin de journée, les dernières années de ces verreries. Le lecteur ne trouvera pas ici le texte de cette communication. Ce n'était que le fragment d'une étude plus importante : celle-ci verra le jour un peu plus tard.

Arrive le moment de l'aveu ! Pour la forme, je demande pardon (mais vraiment sans conviction !)

De quelle faute s'agit-il ?

Quelques uns des conférenciers ont fait parvenir leur texte très rapidement.

Mais pas tous ⁽¹⁾...

En les attendant, j'ai décidé d'améliorer ce que j'avais écrit au sujet d'Abraham et des siens, en leur «quartier d'Arfons ».

Le temps passait. Les retardataires promettaient... mais n'envoyaient que leur promesses.

Dans l'attente ? Non... je ne gémissais pas : je travaillais !

1) Je ne dirai aucun nom ! Que les coupables se tranquillisent !

Quand enfin arrivèrent les derniers feuillets du plus retardataire des retardataires, je m'aperçus...

... que j'avais donné à mon modeste exposé des dimensions telles...

... qu'il devenait préférable de présenter l'ensemble sous la forme de deux volumes.

Cherchez le(s) coupable(s) !

L'Association « Les Amis de Sorèze » a inscrit dans ses statuts, comme l'un de ses buts, la recherche de tout ce qui touche à la connaissance de « L'Art et Science de verrerie »⁽²⁾. Ce colloque était l'une des voies choisies pour accéder à une étude plus intime de ce qui était bien plus qu'un artisanat.

Les forêts de notre Montagne Noire, celle de la Grésigne ont vu, durant des siècles se perpétuer, dans les lieux les plus reculés, une activité basée sur le SECRET, un genre de vie qui, à lui seul, ne pouvait que susciter l'étonnement des villageois, et peut-être leur méfiance.

Que l'édition de ces deux ouvrages soit une réponse à votre curiosité !

Et surtout qu'elle suscite de nouvelles questions, de nouvelles recherches !

Yves Blaquièrre

2) Pour reprendre une ancienne expression.

Verriers et Verreries
d'Ariège

Marie-Geneviève DAGAIN

Verriers et verreries d'Ariège

Pourquoi y eut-il des verriers et des verreries en Ariège ?

– Parce que le terrain s'y prête : forêts, sable ou grès sablonneux, calcaire, chaux, fougères, main d'œuvre.

– Parce que si l'on dit que nos gentilshommes-verriers ont peut-être appris le métier en terres de croisades, qu'ils se sont ruinés pour elles, et ont reçu de Saint Louis le droit de travailler le verre sans déroger de leur noblesse, nul plus que le chevalier d'Ariège n'avait besoin de gagner sa vie, voire de restaurer sa fortune ou son patrimoine.

Il faut néanmoins noter que Danièle Foy, du Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne d'Aix-en-Provence, pense, au contraire, que là où il y a eu verrerie au xv^e siècle, c'est qu'il y en avait déjà eu au Moyen Âge, et même à l'époque gallo-romaine. De fait, l'Ariège a connu des invasions dignes d'intérêt : règnes des rois wisigoths, fort amis des arts, pendant plusieurs siècles dans notre Sud-Ouest, et passages ou invasions des Sarrasins, fort habiles en tous artisanats.

Considérons donc sagement qu'une vérité peut ne pas être incompatible avec une autre.

Quand donc trouvons-nous ces verriers ?

C'est la Charte royale de 1438 qui atteste de leurs droits et de leurs devoirs, donc de leur existence proprement dite. En Ariège, la première mention qui en est faite est celle de Bernard de ROBERT qui est cité dans son testament de 1529 comme « veyrerius » : verrier, demandant à être enterré dans l'église de Gabre, « comme ses ancêtres ». Mais nous ne savons ni ce qui s'est passé entre 1438 et 1529, ni même avant 1438.

Quant au déclin qui s'est produit autour de 1875-1880 (ce qui n'est pas si ancien ! j'ai moi-même connu, dans ma jeunesse, des descendants de verriers dont les parents figurent dans les états-civils de nos communes, ainsi que dans les nombreuses minutes notariales de notre région, comme « verriers », « artisans-verriers », ou « artistes-verriers ») il n'a pas été étranger au fait que certains de nos gentilshommes-verriers s'expatrient, tantôt dans les Landes, le Vaucluse, ou Bordeaux, tantôt même pour le Nouveau Monde : Brésil ou Argentine, et y perpétuent leur art.

Il nous faut donc résolument nous affranchir de la mignonne représentation des verriers, dans l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot, qui les a en quelque sorte, immortalisés dans leur costume du xviii^e siècle, avec leur pourpoint et leur habit, leurs bas et leurs souliers à boucle, et surtout leur élégant tricorne !

Non, nos verriers d'Ariège ont soufflé le verre à la bouche, en Ariège, au moins de 1500 à 1880, dans des conditions difficiles d'isolement, de guerres puis de persécutions religieuses, conflits de classes sociales, et autres soubresauts des mentalités. Leur tenue de travail était une grande chemise en toile grossière, et l'on remarque, à la modestie des dots accordées aux filles : 3 ou 400 livres, que leur situation matérielle ne les mettait pas sur un pied d'égalité avec d'autres verriers du Tarn ou du Bas-Languedoc.

Peut-on préciser davantage leur implantation géographique ?

Les verriers suivent une longue ligne de crêtes, d'environ 60 kms, qui partage le Comté de Foix d'Est en Ouest, avec quelques extrapolations, néanmoins : Serre-de-Cor, sur la commune de Cadarcet, à l'est, ou Pointis, commune de MERCENAC, à l'ouest, au-delà de St-Girons ; sans compter une petite « nébuleuse », à Mauvezin-de-Ste-Croix, à peu près à égale distance des deux extrémités.

Les noms des lieux sont bien restés, et nous avons pu localiser ces terroirs, mais non pas les fours eux-mêmes, hélas. Nous trouvons toutefois bien des débris intéressants, sur les chemins et aux alentours de ruines, et de nombreux morceaux de verre vitrifié, ou de creusets, inclus dans quantité de maisons ou de granges où ils avaient été réemployés. Nous avons trouvé également de tels vestiges dans les murailles ruinées de lieux-dits qui ne sont pas cités dans les listes des verreries connues : Marsobi, Toumaze, Rieutailhol, Soulambel, pour n'en citer que quelques-unes.

Qui étaient ces familles verrières d'Ariège ?

Ce sont principalement les Grenier, Robert et Verbizier (ou Berbizier, Berbigier) auxquelles il faut adjoindre les Suère et les Nogues (ou Noyes, ou Noyers). Ils vivent, pendant les « campagnes » verrières, en hiver, assez isolés dans les forêts, près de leurs matières premières. Ils descendent néanmoins assez facilement dans les bourgs, qui ne sont pas si loin : 10 ou 15 km, tout au plus. Ils y apprennent, bien sûr, les nouvelles : éclosion de la Réforme, entre 1555 et 1565, guerres de religion, qui dévastent tout le pays, entre 1560 et 1630, en gros, et lente rupture avec le pouvoir royal ; ils s'étaient affirmés longtemps fidèles sujets du roi, mais ils font peu à peu acte de désobéissance, poussés en cela par les abus du pouvoir royal, et la diminution, voire la disparition de leurs libertés et privilèges (voir la longue série des Arrêts royaux qui ont précédé la Révocation de l'Édit de Nantes de 1685).

À ce titre, ils participèrent, certains, tout au moins, aux mouvements révolutionnaires (États généraux de 1789) et adhérèrent, partiellement, à la République, et plus tard, à l'Empire. Nous en trouverons quelques-uns parmi les émigrés royalistes.

Mais bien avant cette période de la fin du XVIII^e, leur mentalité individualiste, qui ne manque pas d'un certain panache, fait un peu sourire le reste de la noblesse locale. Nos verriers n'en ont cure, jugeant leur noblesse, qui remonte au moins à Saint Louis, de meilleur aloi que celle des « nantis de la plaine », qui ne remonte qu'à François I^{er}, Henri IV, Louis XIV, et Louis XVI (Maîtres de forges) ou, pire encore, à l'Empire !

Il ne faut donc pas chercher beaucoup d'alliances entre nos « rustres des forêts », comme ils sont parfois jugés, et les châteaux de la plaine. Une exception confirme la règle, le mariage d'Isabeau Dumas de Marveille (les Bordes-sur-Arize) et Jacques de Berbigier-Montredon. En revanche, on les trouve en bonne intelligence avec les métayers, qui, en hiver, partagent leur travail et parmi lesquels il y aura des mariages quand viendront des temps économiquement plus durs, avec les artisans et les notables du bourg (notaires, apothicaires) qui partageront avec eux les idées de la Réforme et subiront les mêmes tracasseries ou persécutions du pouvoir.

Dès le XVIII^e et plus encore au XIX^e siècle, les noms des verriers sont associés à la société de leur temps, les Fauroux, Vergé, Soula, Rozès, etc. Ces noms sont encore aujourd'hui, très largement représentés.

Nos verriers ariégeois offrent malgré tout quelques alliances que l'on peut qualifier de « prestigieuses ». Par exemple, une Grenier épouse un Barovier de la célèbre maison Barovier et Toso de l'île de Murano (Venise), preuve de fréquentations professionnelles et familiales.

La famille de Pierre Bayle, l'illustre philosophe (1647-1706) comprend plusieurs pasteurs d'une part, mais a des liens avec les gentilshommes-verriers : sa mère Jeanne de Bruguière appartenait à la branche de Robert-Pontet. Il en est de même, au XIX^e siècle, de Napoléon Peyrat, pasteur, historien, poète, (1809-1881) natif de la commune des Bordes, et dont la famille s'allie à plusieurs reprises avec des Robert ou des Grenier.

Pierre Bayle, jeune, et le père de Napoléon Peyrat (Eusèbe) ont eu l'occasion de souffler le verre, hésitant même à se consacrer à cet art.

Ces familles ne sont peut-être pas très considérables sur le plan de leurs biens matériels, mais elles se rattachent incontestablement à des milieux intellectuellement, et artistiquement très au-dessus de la moyenne.

Il m'a paru très remarquable l'énorme proportion de la population ariégeoise qui, jusqu'au XIX^e siècle, vit du travail du verre : transporteurs, négociants, notaires. J'aimerais en faire un recensement précis, mais il n'est pas encore fait. Pourtant, cela devait marquer et imprégner les esprits, et la vie sociale tout entière, où ces diables de la R.P.R. (Religion prétendu réformée) répandaient les graines de la démocratie. Mais il y aura encore bien des soubresauts...

C'est pourquoi il faut sans doute que je m'arrête ici, pour m'en tenir le plus possible à ce qui est spécifique à l'Ariège.

Permettez-moi pourtant, en guise de conclusion, de vous citer ces vers d'Armand Gouffé recopiés sur une assiette en faïence (provenant d'une célèbre fabrique de Saint-Gaudens et Toulouse, jusqu'au début du XX^e siècle).

*Du verre faut-il à vos yeux
Déployer la noblesse ?
J'en appelle à nos bons ayeux
Vivans pleins de sagesse
Lisez l'histoire, s'il vous plaît,
Et vous y verrez, comme
Pour souffler un verre il fallait
Que l'on fût Gentilhomme.*

*Le verre est un meuble charmant
Un meuble fort utile.
Il n'a qu'un désagrément
C'est d'être un peu fragile.
Perdre un verre est-il permis ?
Grand Dieu, quelle disgrâce,
Vidons le nôtre, mes amis,
De peur qu'il ne se casse.*

Bibliographie

Gentilshommes-verriers, une commanderie, un village, E. de Robert-Garils, 1^{re} édition, 1898, PRIVAT.

Gentilshommes-verriers, les Granier Grenier, Robert Planchon.

Saint-Quirin, Danièle Foy, et les publications de la Réveillée.

Édits, Déclarations et Arrêts concernant la Religion prétendue réformée, 1662-1751, imprimés pour le deuxième centenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes, Librairie Fischbauer, Paris, 1885.

La vie des gentilshommes-verriers
en Bas-Languedoc

Claude-Annie GAIDAN

La vie des Gentilshommes-verriers en bas-Languedoc

La tradition orale veut que ce soit au retour des Croisades que Saint Louis donna aux nobles le privilège de souffler le verre, d'après l'édit de 1436 connu sous le titre de « Statut de Sommières » mais nous trouvons dès 1394 Guillaume Pons installant la verrerie de « La Pénitence » à Rousson.

A la même époque les Chartreux soufflent le verre à Valbonne.

En 1523, Antoine Odouard et son fils Claude soufflent le verre dans les bois de Valbonne ainsi que Bertrand Rey, maître verrier de Maruéjols en 1553.

Mon propos est de vous parler aujourd'hui de ceux qui nous touchent le plus, car ils ont laissé une nombreuse descendance.

Je veux parler des Gentilshommes verriers du Languedoc et en particulier du Gard.

C'est à Sommières mais aussi à Carcassonne que les gentilshommes verriers se réunissaient de façon irrégulière pour faire reconnaître leurs titres de noblesse.

Pour l'instant j'ai trouvé trace des rencontres de 1663, 1668 et 1753 à Sommières, et 1724 à Carcassonne.

Tous les gentilshommes verriers présents y sont nommés, d'autres présentent la procuration d'un proche parent.

Ils reviennent des Croisades ruinés, les nobles n'ayant pas le droit d'effectuer un travail manuel, seul le travail du verre leur sera autorisé, mais des règles très strictes leur seront imposées.

J'ai relevé une centaine d'interdictions de toutes sortes.

Rassurez-vous, je n'en citerai que trois :

- transmission de père à fils uniquement.
- interdiction de prendre un ouvrier non noble.
- interdiction de vendre leur marchandise en dehors de la verrerie, c'était le rôle des marchands.

Lors de la foire de Beaucaire, c'étaient les marchands qui étaient chargés de vendre la production des gentilshommes-verriers.

Les fours devaient fonctionner seulement six à sept mois dans l'année, période appelée « *la réveillée* » ou « *campagne* ».

Ils doivent déplacer leurs fours tous les cinq ans ; s'ils transgressent cette règle, ils ont une amende dont le montant est fixé lors des rencontres de Sommières, mais dans tous les documents que j'ai consultés je n'ai pas trouvé trace du paiement des amendes.

En tant que nobles, ils doivent servir le Roi dans son armée, s'ils ne peuvent pas s'absenter plusieurs mois, alors ils nommeront une personne noble « *suffisamment montée et habillée que celui-ci mettrait s'il était tenu d'aller au combat* ».

Les Gentilshommes-verriers ont quelques avantages : leur fabrication est exemptée de toutes taxes et leurs biens sont aussi exemptés d'impôts quand il y a achat ou vente de leur propre production (blé, bétail, ou autres)

Aucun corps de métiers n'a ces avantages aujourd'hui.

Ils seront donc verriers de père en fils pendant plusieurs siècles.

Ils transmettront leur savoir à leur descendance uniquement « *pour les filles légitimes, leurs fils pourront exercer l'art de verrier pourvu que les pères des dites filles soient nobles ou de nobles générations* ».

« *Que nul maître de four de verrerie ne peut et ne doit montrer le dit art à personne qui ne soit procréé de noble et qu'il n'ait justifié de noblesse par devant le viguier de Sommières* ».

Vous voyez comme Sommières joue un rôle important, les grandes décisions y sont prises comme les arrêtés et les interdictions de toutes sortes. Il n'est pas facile croyez-moi d'être gentilhomme-verrier.

Leur religion ?

Des auteurs affirment que « *tous les gentilshommes verriers étaient de la religion* ». Ils étaient paraît-il chantres, lecteurs, prédicants ou pasteurs (ministres comme on les appelait autrefois)

Trois familles au moins restèrent protestantes : les Azémar, la famille d'Aigaliers et la famille de la Roque, bien que nous trouvions quelques abjurations...

Noble Izaac de la Roque, sa femme et son fils abjurent en 1685.

1631 « *le Sieur de la Roque a été désigné par l'église de Ganges comme membre du colloque d'Anduze* ».

Nous trouvons un avis de recherche concernant Monsieur d'Aygaliér, Religionnaire, on lui reproche d'avoir hébergé un prédicant « *qui luy a fait plusieurs assemblées et même ledit d'Aygaliér luy a fait baptiser un de ses enfants et un des fermiers dans la dite verrerie, il s'est marié et plusieurs autres* ».

Lorsque Guérin d'Azémar et sa femme Marguerite de Faucon testent à Méjannes, le 22 mars 1668, ils se disent de la Religion prétendue réformée, ce qui n'empêchera pas plus tard les camisards de brûler la métairie d'autres Azémar... le 18 avril 1705.

Nous trouvons d'autres familles qui reconnaissent faire partie de la Religion Prétendue Réformée et à d'autres moments, nous les trouvons Catholiques...

Attachés à leur terre, à leur métier, appauvris, plusieurs gentilshommes verriers préfèrent se convertir et rester, leur conversion se fera du bout des lèvres, ils resteront fidèles à leur foi.

Des familles de la région de Gabre, de Foix ont souffert d'être de la Religion prétendue réformée. Les familles de Robert, de Grenier, de Verbizier, certains sont allés en prison, d'autres, condamnés aux galères sont morts pour leur foi. Leurs épouses condamnées à la réclusion à vie et tous à la confiscation de leurs biens.

Saint-Quirin, dans son ouvrage paru en 1900, écrit que les objets fabriqués en Languedoc « *sont sans recherche à cause des persécutions religieuses car de nombreuses familles se sont converties au Protestantisme* ».

Des familles comme les de Virgille sont restées catholiques.

Je pencherai plutôt pour leur esprit de « caste », mariages entre familles verrières, et le souci de ne pas dévoiler leurs secrets...

Les gentilshommes verriers du Nord de la France ont employé des verriers italiens.

De très belles pièces de verreries leur sont attribuées.

Quel est le rôle des femmes ?

Certainement très effacé.

Dans l'encyclopédie de Diderot, on nous les montre effectuant les travaux les plus ingrats.

Dans les actes notariés, elles ne figurent pas comme propriétaires de verreries, elle n'ont aucun statut.

Pour s'établir, les verriers cherchaient des lieux favorables à l'exercice de leur art, c'est-à-dire proches des bois de chêne et à proximité des cours d'eau où ils puiseront le sable.

Ils ne prenaient aucune mesure pour remplacer les arbres qu'ils brûlaient malgré les ordonnances du Roy, les forêts ont disparu peu à peu.

En 1528, Martial Puechagut écrit aux consuls que les boulangers de Nîmes vont être obligés de fermer boutique, il ajoute en précurseur qu'il faudra utiliser le charbon à la place du bois... Il faudra attendre deux siècles pour que Louis Gilly, propriétaire d'une mine à St-Jean-Valerisclle, mette au point un four à charbon, mais il n'est pas noble aussi ne peut-il exercer que s'il emploie des gentilshommes. Son fils écrira plusieurs fois au viguier de Sommières pour demander le droit d'exploiter lui même sa verrerie. J'ajoute que l'on ne fait pas de différence entre le verre cuit au bois et celui cuit au charbon. Ils ont la même qualité.

Les Anglais depuis longtemps avaient adopté le charbon.

Où se trouvent les verreries sur les trois diocèses qui forment aujourd'hui le département du Gard

Les bois de la Chartreuse de Valbonne furent très convoités, ce furent d'abord les Chartreux qui installèrent des fours puis plusieurs familles verrières s'installèrent dans les bois.

Familles Odouard. Rey ou Régis. De Virgille et la famille du Cailar
De nombreuses alliances unirent ces familles.

J'ai recensé dix lieux de verreries autour de la Chartreuse de Valbonne.

Un lieu important fût Méjannes (aujourd'hui Méjannes le Clap). Dans le centre du village, il y avait encore il y a quelques années les fours d'une verrerie, le propriétaire, aujourd'hui décédé, m'a dit les avoir détruits pour faire un passage et donner accès à des terres enclavées. Dans un de ses vergers, il trouvait encore des débris de verre.

D'après les documents trouvés aux Archives, il s'agit de Claude Rey « *verrier de la verrerie de Méjannes* » dès 1590

1627 André de Bournet et Claude de Faucon, « *associés de la maison verrerie de Méjannes* ».

Nous trouvons ensuite la famille d'Azémar de 1660 à 1710

Dans les bois de Méjannes, nous trouvons cinq lieux de verrerie :

le Mas de la Civadière

le Mas Crémat

le Mas Crespinou

le Mas de Terris
la Combe de la Verrière

Les trois premiers Mas sont aujourd'hui restaurés, aucune trace de fours de verriers, c'étaient des fours construits avec de la terre réfractaire, ils duraient en principe le temps d'une réveillée.

Les fours à pain par contre existent toujours dans ces mas et sont prêts à servir.

On peut penser que les fours des verriers, de petite durée pouvaient être construits dans les bois, ce qui leur permettait d'éviter le charroi des bûches de chêne blanc.

Le mas Crémat est une verrerie depuis au moins 1611, occupé par la famille Rey puis les de Virgille en sont acquéreurs, en 1635 on y trouve comme apprenti Pierre d'Aigalier, puis les Azémar jusqu'en 1643.

En 1666 Jacques de la Roque et Pierre d'Aigalier.

D'après des documents nous savons que l'on y fabriquait des verres mi-fins, des flacons et des bouteilles.

Le Mas de la Civadière est restée la propriété de la famille d'Aigaliers jusqu'à la Révolution.

J'ai recensé 36 verreries à ce jour sur les trois diocèses Alès, Uzès, Nîmes, mais mon travail n'est pas terminé...

Lorsque nous trouvons des actes pour construire une verrerie, nous apprenons que la halle, terme employé pour le lieu où se trouvent les fours mesure cinq cannes et demy de long et cinq cannes et demy de large, ce sont donc des carrés de 11 mètres de côté.

On y aménage trois fours, un four de travail, un four de refroidissement et un four de dilatation.

Depuis l'époque romaine, on utilise des creusets pour le verre fondu, une canne pour souffler le verre, et des moules.

Proche des fours se trouvait toujours un terre-plein où l'on pouvait brûler les plantes qui servaient à la composition du verre, la fougère par exemple...

Cette composition comportait du sable que l'on faisait fondre à l'aide de fondants alcalins qui en facilitent la fusion, chimiquement le verre est un silicate dont les principaux composants sont la silice (70 à 75 %) et des oxydes alcalins de sodium et de potassium.

L'oxyde de calcium sert de stabilisateur donc un composant important. En somme le verre est un liquide solidifié !

Les propriétés du verre varient selon sa composition, c'est ainsi que l'on peut obtenir du cristal, du verre ou de la pâte de verre.

Le sable est donc le produit primordial dans la composition du verre.

Il est d'ailleurs employé en plus grande quantité que la soude, la potasse ou la chaux et de sa plus grande pureté dépendra la qualité du verre après fusion.

C'est à la rivière ou au fleuve le plus proche que les verriers allaient chercher le sable, la silice se trouve dans toutes les eaux courantes et dans le sable.

Près de Pont Saint Esprit, il y a la sablière de Pancarce très réputée.

Le verre cassé entre aussi dans la composition, pour avoir un verre fin, sans bulle, ni impureté, il était nécessaire alors de mélanger du verre cassé à la composition.

Plus la proportion était grande, plus le verre obtenu avait des chances d'être fin et le verre cassé recuit est paraît-il plus résistant.

Les verreries des xv^e et xvi^e siècle ne pouvaient pas atteindre la température des fours actuels aussi le mélange du verre cassé aidait à la fonte du verre.

J'étais à Biot il y a quelques mois, et j'ai pu constater qu'ils mettaient toujours dans leur préparation du verre cassé à raison de 10 % de leur production, mais là, ce n'est pas pour enlever les bulles puisque leur spécialité à Biot est le verre très bullé !!!

Le verre servait aussi de monnaie d'échange. En échange de « groisil » nom donné au verre fondu, ou des bris de verre, on pouvait obtenir des verres neufs.

Les termes de verres « grossiers » ou verre « mi-fins » sont employés.

Plus de vestiges de ces fours dans le Gard, c'étaient des installations précaires pour la plupart.

Que fabriquait-on en Languedoc ?

L'essor de la culture de la vigne allait nécessiter forcément une consommation accrue de bouteilles, des bonbonnes.

Pour les apothicaires des pots pour onguents. Une spécialité, les topettes : c'est un petit flacon longiligne en verre soufflé vert pâle qui servait aux apothicaires et aux parfumeurs.

Un verrier pouvait en souffler jusqu'à 350 par jour !

Nîmes et Montpellier sont des centres réputés pour leur parfum.

L'Intendant Basville estimait l'exportation à 120 000 livres ce qui donne une production de 150 000 litres, en particulier pour la « Reine de Hongrie », or ces parfums Eau de Hongrie ou Lavande se vendaient en petites bouteilles ou topettes.

En parlant de l'eau de Hongrie, Madame de Sévigné aurait dit : *« Elle est divine, je m'en enivre tous les jours, j'en ai dans ma poche, c'est une fiole comme le tabac, quand on y est accoutumée, on ne peut plus s'en passer ».*

Ce parfum était composé de romarin, de sauge, du serpolet et du gingembre.

On reconnaît facilement la verrerie du Languedoc par sa couleur vert pâle...

On a soufflé des tuiles en verre pour les magnaneries, des cloches à melons pour les maraîchers, des bouteilles, des porons...

En 1672, on fabriquait à Nîmes des « conteries » c'est-à-dire des boutons, des perles.

Un document de 1725 nous confirme qu'il n'est pas aisé d'être gentilshomme verrier. *« Le travail est très rude, ces messieurs vivent grossièrement, on voit chez eux peu de fortune, et l'on peut avancer avec vérité qu'à l'exception de cinq ou six, le reste vit à la journée ».*

Les actes notariés sont révélateurs : les filles reçoivent en dot quelques cent livres, deux robes et c'est tout, on trouve à la même époque pour les filles de

tisserands, ou de taffetassiers, des dots plus importantes : un métier à tisser, un coffre en bois ou des bijoux...

1742 Nouvelle offensive du pouvoir demandant que certaines verreries soient transférées au Mont Aigoual.

Aujourd'hui, je ne peux pas affirmer que des verreries se sont installées en bordure du ruisseau de Trévezél !

Lorsque Jacques de la Roque se plaint d'être obligé de déplacer sa verrerie, Monsieur Anceau de Lavelet, grand maître des Eaux et Forêts estime que « *la bourse des gentilshommes-verriers doit être ménagée avec attention* ».

La corporation des gentilshommes-verriers avait une caisse de secours dont les fonds étaient fournis par les contributions des verriers.

Ces fonds servaient à couvrir les frais des assemblées mais aussi et surtout à aider les verriers en difficulté ou à payer l'éducation militaire de ceux qui désiraient entrer au service du Roi.

Les maîtres verriers ont souvent beaucoup de difficultés à vivre et sont parfois obligés d'emprunter.

Il y a les salaires des ouvriers à payer, nobles eux-aussi, ils touchaient en 1683, 450 livres pour une campagne de six mois, j'ai calculé pour vous d'après un tableau de comparaison que cela faisait la somme de 6485 francs par mois, c'est à dire le SMIC aujourd'hui, en plus ils recevaient un chapeau et le maître devait nourrir et loger son employé, il devait aussi entretenir son chien et son cheval. Les domestiques qui n'étaient pas nobles recevaient 250 livres par campagne, nourris et logés (3526 francs aujourd'hui).

J'ajoute que les ouvriers ne travaillaient que pendant six mois, ils devaient s'engager pour des travaux agricoles le reste du temps, leur métier est très dur, ils travaillent dix à douze heures par jour dans de mauvaises conditions, chaleur des fours, froid en dehors de la halle, il ont peu de liberté, leur formation est longue et les maîtres veulent s'attacher leurs ouvriers.

Pour les maîtres, ce n'est pas mieux, en plus des salaires de leurs employés, il y a les matières premières, 4000 livres par an à prévoir (un total de 34588 francs)

Les seuls moyens de couvrir les frais étaient d'une part l'association des maîtres, ce qui évitait d'employer des ouvriers, et d'autre part le vol des bois du Roi, les deux systèmes furent parait-il employés par un grand nombre de verriers.

En 1731, les autorités ordonnent un arrachage des vignes afin de limiter la production, coup dur pour les verriers, six ans plus tard le gouvernement revient sur sa décision, alors on assiste à une augmentation rapide de la production de bouteilles et de l'indice des prix...

Fin du XVIII^e siècle, nous approchons de la Révolution, peu à peu les Gentilshommes-verriers perdent les avantages qui leur avaient été donné il y a plusieurs siècles... les verreries s'arrêtent pour ne pas avoir évolué.

Les verreries de Moussans, de Saint-Pons et dans le Minervois vont continuer encore quelques années puis laisseront place à l'industrie du verre.

A Givors, les verreries ont installé des fours à charbon, mécanisé leur fabrication, et peu à peu ont pris la clientèle des verreries du sud de la France.

Dans le Gard, le début du XIX^e siècle voit des verreries s'installées dans le bassin minier, Alès, Larnac, La Grand-Combe, Mèjanès les Alès...

Nous pouvons retenir de la vie des Gentils-hommes verriers cinq faits importants :

1. Ce sont des nobles, ils font partie d'élites qui participent à la vie politique et religieuse du Royaume mais ils sont pauvres, n'ayant pas de fiefs, pour seules ressources les produits de leur verrerie.
2. Ils font un travail manuel, ils sont donc peu considérés par la noblesse.
3. Certains ont adhéré à la Réforme tout en restant fidèles au Roi, ils vont donc se trouver en opposition constante. Le Roi et le clergé faisant tout ce qui est en leur pouvoir pour faire disparaître à jamais la religion réformée.
4. Ils déboisent les forêts, les bois sont convoités par d'autres corporations.
5. Ils ont des privilèges confirmés par tous les Rois de France, ce qui doit rendre jaloux bien des corporations.

A travers ces lignes, à travers mon modeste ouvrage paru en 1988, j'ai voulu rendre hommage à ces hommes, à ces femmes qui ont connu une vie difficile, mais si honorable.

La modiste de Marie-Antoinette disait paraît-il « *Il n'y a rien de nouveau... que ce qui est oublié !* »

Aujourd'hui, notre industrie sort chaque jour des milliers de bouteilles ou de verres de toutes sortes. Qu'elle ne nous fasse pas oublier le labeur de gentilshommes verriers.

Avec vous, j'ai voulu leur rendre hommage.

Je vous remercie.

Origines
des gentilshommes-verriers

Entre mythe et réalité historique

Alain RIOLS

Origines des gentilshommes-verriers, entre mythe et réalité historique

Le 7 octobre 1753 sont réunis dans « la salle d'audience de la Cour royale, de la ville de Sommières, les gentilshommes verriers et leurs syndics à la demande du « très-haut et très-puissant seigneur François-Raymond-Joseph de Narbonne-Pelet, vicomte de Narbonne, lieutenant général des armées du Roi... »

Capitaine-Viguiier et gouverneur des villes, château et viguerie de Sommières, en qualité de juge conservateur des statuts et privilèges de MM. les gentilshommes exerçant l'art et science de verrerie dans la province de Languedoc haute et basse Guienne, Comté de Foix et entier ressort de la Cour de Parlement de Toulouse,

Commissaire général né seul vérificateur de leurs titres de noblesse » (habitant) son château de Fontanès près de la dite ville de Sommières. ⁽¹⁾

... Noble Jean de Robert sieur de Montauriol doyen et syndic, présente, au Viguiier et gouverneur de Sommières, les gentilshommes verriers de la façon suivante :

« Je représente ici, Monsieur, avec ces MM. qui m'assistent, un corps considérable de noblesse, et je puis le dire, d'une noblesse très-ancienne qui vient aujourd'hui réclamer votre justice.

Nos ancêtres embrassèrent avec zèle les intérêts de l'État, et par un long et pénible service pendant les guerres les plus sanglantes sous le règne de Saint-Louis (1226-1270), y perdirent leurs biens et leurs vies, 7^e Croisade (1248-54).

Ce monarque généreux, touché de l'état de leurs familles désolées, ne voulant pas les confondre avec les roturiers, leur donna le privilège d'exercer l'art et science de verrerie sans déroger, exempta leurs ouvrages et les matières servant à les composer, de tous les droits qui se perçoivent sur les denrées et les marchandises, et les mit sous une autorité souveraine.

Ces privilèges qui nous appartiennent ont été successivement confirmés par tous nos Rois et par Louis quinzième, heureusement régnant. » ⁽²⁾

Ce paragraphe du compte-rendu de l'assemblée générale de Sommières est connu de l'ensemble des historiens qui se sont intéressés de près ou de loin (trop souvent) à l'histoire des gentilshommes verriers.

À ce jour, aucune lettre patente, aucun édit, ne figurent dans la somme écrite sous le règne de Louis IX (1226-70), qui pourrait corroborer les dires du sieur de Montauriol.

Les textes royaux connus accordant des privilèges aux gentilshommes verriers sont postérieurs. Les premiers documents connus datent du début du xiv^e siècle, de 1312 et 1314 exactement quand Philippe le Bel (Philippe IV) (1285-1314) « autorise les verriers de Champagne à souffler le verre sans déroger »... ⁽³⁾

¹ De Grenier-Fajal O. « François Rochette et les trois frères de Grenier », Montauban, 1886, pp. 21-22.

² De Grenier-Fajal O., *op. cit.*, p. 23.

³ ROSE-VILLEQUEY Germaine, « Verre et verriers de Lorraine au début des temps modernes », Nancy, 1970, pp. 37-38.

Plus tard, Philippe VI (de Valois) (1328-50), en 1339 par décret stipule que « ... à cause de la noblesse dudit métier, aucun ne doit être reçu à iceluy métier s'il n'est et extrait par son père d'autres verriers ». ⁽⁴⁾

Charles VI (1380-1422) en 1399 déclare « dans l'acte qui concerne les verriers du Parc de Monchamps-en-Poitou que »... « tous verriers soient et doivent estre, à cause dudict mestier de verrier, de toute ancienneté, tenuz et réputés pour nobles personnes... » ⁽⁵⁾

De Charles VII (1422-1461) nous sont parvenues, plusieurs lettres patentes concernant les privilèges des gentilshommes verriers :

- le 20 août 1438, la lettre patente à Jean Gualier maître de la Verrerie de Charlefontaine (baillage de Laon) précis « que ledit suppliant et tous les autres maîtres-verriers de notre royaume... tant à raison et de bonne coutume... d'ancienneté gardée et observée notoirement par privilège à eux octroyé par nos prédécesseurs rois de France que tout temps sont et doivent êtres exempts »... ⁶
- en 1445 ⁷, des lettres patentes constituent « la charte des gentilshommes verriers du Languedoc » publiées par-devant le Capitaine-viguiier de la ville et Viguerie de Sommières.

Cette Charte dite de Sommières sera confirmée par les rois de France qui suivirent :

- Louis XI (1461-1483) le 20.01.1465 ;
- François I^{er} (1515-1547) le 4.09.1543 à Blois ;
- Charles IX (1560-1574) en mars 1565 à Toulouse ;
- Henri IV (1589-1610) le 20.11.1592 au Camp de Stamp ;
- Louis XIII (1610-1643) en mai 1615 et en août 1622 après son entrée à Béziers ;
- Louis XIV (1643-1715) en décembre 1665 ;
- Louis XV (1715-1774) le 15.8.1727 et le 5.01.1731.

Dans l'état présent de nos connaissances on ne peut qu'énoncer un certain nombre d'hypothèses qui éclaireront cette tradition orale transmise de générations en générations de familles de gentilshommes verriers pendant près de cinq siècles.

Les recherches archéologiques menées dans les années soixante par Nicole Lambert sur le site de la verrerie de la Seube, sur le Causse de l'Hortus à une trentaine de kilomètres au nord de Montpellier (Hérault) ont fait apparaître une occupation de près d'un demi-siècle s'étalant de la fin du XIII^e siècle à la fin de la première moitié du XIV^e siècle.

La plus ancienne monnaie découverte sur le site est un Châtel-Tournois de Philippe III (1280-85) ou de Philippe IV (1285-90).

La monnaie la plus récente est un Patac de 1339 de Robert d'Anjou (Provence 1309-1343).

À côté des nombreuses monnaies découvertes sur le site, figurent des céramiques provenant des différentes régions du pourtour méditerranéen : Valence, Barcelone, Languedoc, Provence, toutes datées de la première moitié du XIV^e siècle.

On retrouve ces céramiques dans les verreries de la Buissade et de la Tailhade distantes respectivement de la Seube, de 2000 et 3000 mètres chacunes.

⁴ Planchon Robert, « Gentilshommes verriers, les Granier, Grenier », Malemort, 1984, p. 168.

⁵ Pelletier Pierre, « Les Verriers dans le Lyonnais et le Forez », Paris, 1887, p. 17.

⁶ Planchon Robert, *op. cit.*, p. 168.

Ces trois verreries auraient pu appartenir à Guillaume AZEMAR (acte de 1340 situant sa verrerie à Claret) qui s'établira ensuite à Baumes en 1355 ⁽⁸⁾.

« Le 23 juin 1355, le représentant de l'évêque de Maguelone dans la châtellenie de Rouet établit, de concert avec le sergent royal de la part royale antique de Montpellier, une sauvegarde dans la juridiction de Rouet. Cette sauvegarde, placée sur les biens de l'évêché, consiste en panonceaux décorés de trois fleurs de lys. Ils sont installés sur les châteaux et lieux de Prades, Rouet, Saint-Drézéry, Baumes et Maslac. C'est ainsi qu'un panonceau royal à fleurs de lys fut cloué sur la porte de la maison de Guillaume Adzmarii, verrier, « maison qui est dans le mas de Balmes, dans la juridiction du prévôt de Maguelone. » ⁽⁹⁾

« Acta fuerunt hoc in manso predicto de Balmis et horum fuerunt testes a proximo paragrafo citra, Guillermus Adhemarii, veyrerius, Johannes Adzemarii, Arnaudus Olerii, Guilhermus de Balmis, veyrerii et ego, Petrus Rauba, notarius publicus. » ⁽¹⁰⁾

La fouille archéologique de la Seube a mis en évidence un abandon du hameau après incendie : tuiles des toitures, charpentes calcinées mises au jour dans chaque habitat, recouvrant verreries, céramiques, objets métalliques.

De nombreuses clés ont été trouvées sur les seuils des maisons dénotant un abandon brusque.

Incendie accidentel provoqué par un four de fusion, ou incendie dû à l'éradication de la peste ⁽¹¹⁾ qui se serait déclarée dans le hameau, aucun élément ne nous permet de confirmer l'une ou l'autre hypothèse.

Il est bon toutefois de souligner que les trois verreries de la Seube, de la Buissade et de la Tailhade n'ont pas été réutilisées après leur abandon, contrairement aux verreries plus récentes de la Baume, de Couloubaines... où l'on voit se succéder au fil des siècles des générations de gentilshommes verriers, au gré du repeuplement du massif forestier environnant.

Ces remarques sur ces premières verreries forestières du Causse de l'Hortus s'appuyant sur des sources historiques ou archéologiques, ne nous donnent pas pour autant des éléments significatifs sur les origines des gentilshommes.

Il est, tout de même, intéressant de noter que l'implantation des premières verreries, suit de peu le décès de Louis IX devant Tunis, le 15 août 1270, au début de la 8^e Croisade.

Ce ne peut être qu'au retour de la 7^e Croisade (1242-1254) que Saint Louis, « particulièrement soucieux d'aider les nobles pauvres, les nobles ruinés par la croisade... », accorda à ceux qui le souhaitaient d'exercer « l'art et la science de verrerie » ⁽¹²⁾.

Pour quelle raison, au retour de cette croisade qui dura 6 années, ces nobles ruinés choisirent le métier de verrerie ?

La réponse à cette question est peut-être dans le long séjour de Louis IX et de sa chevalerie dans le Royaume de Jérusalem et notamment à Césarée et Acre.

⁷ Planchon Robert, *op. cit.*, p. 168-170. De Robert des Garils Élisée, Gabre, 1973, pp. 155-158.

⁸ Déjà en 1340, Guillaume Azémar avait reconnu au seigneur de Ferrières, une maison dans ladite paroisse, au mas de Fournel (Saint-Quirin, 1985, p. 279).

⁹ Saint-Quirin, « Les Verriers du Languedoc 1290-1790 », Montpellier, 1985, p. 279.

¹⁰ Saint-Quirin, *op. cit.*, p. 280.

¹¹ Peste noire de 1348.

¹² Le Goff Jacques, « Saint-Louis », Gallimard, Paris, 1986, p. 689.

Les villes d'Acre (Akko) de Tyr (Sour) et de Sidon (Saïda) font partie des grands centres de production de verre du Proche-Orient et ce depuis la plus haute Antiquité.

Acre est la Ptolémaïs décrite par Pline l'Ancien (27-29 ap. J. C.) dans son « Histoire Naturelle » (Livre XXXVI, 190-191) où il situe sur ce rivage de Phénicie la découverte fortuite du verre par des marchands de nitre. « *C'est sur cette même Côte phénicienne que l'on découvrit, vers la fin du I^{er} siècle av. J. C. le verre soufflé... dont (les) conséquences furent en un sens révolutionnaires... À côté d'une production de luxe naît alors une production industrielle à grande échelle qui va se répandre à travers toutes les classes sociales* » ⁽¹³⁾.

Un nouveau savoir-faire va de même s'exporter dans l'Empire romain.

Au XIII^e siècle, la production du verre est encore en pleine activité dans cette région du Proche-Orient.

Au cours de leur long séjour à Acre (plus de quatre ans) on peut aisément imaginer que certains chevaliers se soient initiés à « l'art de verrerie ». Ces croisés auraient alors troqué leur épée franque pour la canne à souffler. Quelle belle substitution...

Les échecs de la 7^e Croisade laissent entrevoir la fin des États Francs du Levant en 1291 et notamment la perte des villes de Sidon et d'Acre, sous la pression des Mongols puis des Turcs ottomans (1309).

On peut penser que douze siècles après l'expansion des verriers antiques, une deuxième vague aussi importante part du Proche-Orient, aux technologies parfaitement maîtrisées.

Ahmad Y. al-Hassan et Donald R. Hill, dans leur ouvrage « Sciences et techniques en Islam » ⁽¹⁴⁾ n'évoquent-ils pas un traité instituant un transfert de technologie signé en juin 1277, entre Bohémond VII (dernier comte de Tripoli : 1275-1287) et le Doge de Venise.

« *C'est par ce traité que les secrets de fabrication du verre syrien furent connus à Venise, tout devant nécessairement être amené de Syrie, directement, que ce soit les matériaux bruts ou les expertises des verriers arabes syriens. Dès qu'ils les surent, les Vénitiens gardèrent les secrets de la fabrication avec un soin jaloux, se gardant le monopole de l'art du verre en Europe jusqu'à ce que ces techniques fussent connues en France, au dix-septième siècle.* » (sic)

La renommée des verriers de Venise depuis le XIII^e siècle a trop souvent exclu de la réalité historique, les autres verriers de l'espace européen.

Contrairement à ce qu'affirme Al-Hassan, il semble qu'à la même période, fin XIII^e début XIV^e siècle, de nombreux ateliers de verriers se soient développés simultanément en fonction des besoins et des moyens locaux.

- verriers issus de la « noblesse pauvre » ;
- verriers venant d'Altare (ainsi que le confirme l'évolution de certains patronymes comme Falco en Falcon et Faucon...);
- verriers transfuges de Venise au péril de leur vie et de celle de leur famille.

Autant d'origines qui ont contribué à constituer ces prestigieuses lignées de gentilshommes verriers qui ont exercé « l'art et science de verrerie » pendant près de cinq siècles.

¹³ Uberti Maria Luisa, « Le verre » in *Les Phéniciens*, Stock, 1997, p. 550.

¹⁴ UNESCO, 1991, p. 153.

Familles marquées par l'histoire du royaume de France, souvent de façon dramatique (guerres de religion) : mais familles détentrices de savoir-faire prestigieux, dont nous commençons à percevoir aujourd'hui les effets, et les réalisations, grâce aux travaux de tous les chercheurs passionnés par ce pan caché de l'Histoire.

Ateliers et productions
des verriers de la Grésigne

Bernard PAJOT

Ateliers et productions des verriers de la Grésigne

La forêt

L'actuelle forêt domaniale de la Grésigne, dont la superficie excède 3 500 hectares, forme une immense tache de verdure dans le nord-ouest de la commune de Castelnau-de-Montmiral. Son extension sur les communes voisines de Larroque et de Puycelsi est relativement récente et de faible ampleur. Elle couvre un relief accidenté, dont l'étendue bosselée est entrecoupée de bas-fonds, où serpentent de modestes ruisseaux. Les terrains concernés remontent au Permien, subdivision terminale de l'ère primaire, et se rattachent à l'étage du Saxonien que caractérisent les pélites et les grès rouges. Parmi les diverses essences que la Grésigne renferme, le chêne tient une place prépondérante ; mais on y rencontre aussi d'autres espèces comme le hêtre, le charme, l'alisier, le tilleul, le frêne, l'érable, le châtaignier, etc. Les résineux, dont l'introduction est contestable, occupent une surface limitée. La faune, qui comprend des cerfs, des chevreuils et des sangliers, est l'une des plus riches de Midi-Pyrénées.

Ce sont les comtes de Toulouse qui auraient donné cette forêt aux chevaliers de Penne. R. Granier, qui s'est penché sur la question (*Revue du Tarn*, 1979), n'a pu vérifier le bien-fondé de cette tradition. Entre 1281 et 1285, ses divers propriétaires vendent leurs possessions au roi de France. Celui-ci en sera désormais l'unique détenteur jusqu'à la Révolution. En 1770, cependant, la forêt est concédée en fief noble au comte de Maillebois sous diverses conditions, dont la moins réaliste l'engage à rendre navigable la Vère. En octobre 1779, un arrêt du Conseil d'Etat met un terme à cette situation d'exception ; mais cette affaire aura des séquelles jusqu'en 1784, date à laquelle Maillebois passe au service de la Hollande. La Grésigne, qui dépendait du consulat de Puycelsi sous l'Ancien Régime, sera naturellement rattachée à cette commune à la Révolution, puis transférée à celle de Castelnau-de-Montmiral en 1814.

Entérinés lors des acquisitions royales, occasionnellement vérifiés et éventuellement confirmés ou démentis, divers droits d'usage, qualifiés de privilèges par l'administration, profitaient aux populations locales. Outre le gardiennage, la forêt entretenait diverses activités, dont les principaux bénéficiaires étaient les bûcherons, les charbonniers, les scieurs de long, les charpentiers, les menuisiers, les tonneliers, les tourneurs et les sabotiers, sans oublier les verriers. Ces derniers, en effet, étaient tributaires du bois de la Grésigne, dont ils prélevaient d'énormes quantités pour alimenter leurs fours en combustible. Comme le constatent divers rapports, l'exploitation des ressources sylvestres n'allait pas sans abus, encouragés parfois par le laxisme ou la complicité des gardes. L'inspection la plus célèbre, consécutive à la grande réforme des forêts décidée par Colbert, fut conduite en 1666 par Louis de Froidour et son procureur, Julien de Héricourt. A l'issue de celle-ci, en mars 1667, des sanctions furent prononcées à l'encontre de divers contrevenants, au rang desquels figurent plusieurs gentilshommes verriers qui, moyennant une albergue ou redevance de 50 livres, prenaient autant de bois que bon leur semblait, sans se soucier des dommages qu'ils pouvaient causer. Par

mesure de protection, les fossés et les murs limitatifs, prévus par de précédentes ordonnances pour enclore les possessions royales, furent remis en état. Il en subsiste encore des vestiges (mur dit de Louis XIV).

Les verreries

A l'issue des recherches érudites de C. Portal dans les archives notariales du département du Tarn, on date les premiers indices d'une activité verrière aux abords de la Grésigne du début de la seconde moitié du XVe siècle. Entre 1451 et 1453, en effet, Antoine Lescure, Antoine Noguier et deux Granier sont mentionnés comme verriers exerçant à Cabanes, sur l'actuelle commune de Saint-Beauzile. Mais on ne saurait écarter l'hypothèse d'une origine plus ancienne, étant donné l'existence d'une tradition verrière antérieure dans la région, notamment à Laguépie dès 1409. La présence des verriers s'affirme au siècle suivant pour atteindre son apogée aux XVII^e et XVIII^e siècles. Malgré des témoignages relativement abondants, la chronologie de leur établissement reste floue. Pour en connaître le détail, de nouvelles recherches en archives seraient nécessaires.

Sur une dizaine de verreries, dont les noms reviennent le plus souvent, toutes n'ont pas fonctionné en même temps. Au fil des ans certains fours ont été allumés et d'autres éteints, l'interruption pouvant être momentanée ou définitive. Quelques-uns ont eu une durée éphémère. C'est le cas notamment du four de Merlins, sur la lisière occidentale de la forêt et l'actuelle commune de Larroque, fermé après quelques années seulement d'existence, son propriétaire, le sieur Foulaquier, alias Filiquier, ayant été condamné, après l'inspection de Froidour, à une amende de 100 livres, assortie de l'interdiction de prendre du bois et de procéder à toute nouvelle installation. D'après Saint-Quirin (*Les verreries du Languedoc (1290-1790)*, (Montpellier, 1904), qui se réfère à des documents d'époque, quatre verreries étaient encore en activité en 1723 sur les six qui fonctionnaient auparavant. Il y en avait cinq en 1725 (Fonblanque, Haute-Serre, Lassagne, Le Sauze et Littre), trois en 1753 (Litre, Haute-Serre et Lassagne) et deux en 1788 (Le Sauze et Haute-Serre). Toujours d'après le même auteur, l'activité de la Verrerie Basse près de Vaour, qui n'est pas mentionnée sur les listes précédentes, se serait prolongée jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. La contradiction apparente de ces notations précises peut s'expliquer par le fonctionnement intermittent des verreries, la Verrerie Basse pouvant être momentanément arrêtée aux dates indiquées. La verrerie du Sauze était encore active à l'extrême fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. En effet, le 19 nivôse de l'an V, soit le 8 janvier 1797, François Martial Suère, maître de la verrerie du Sauze, Jean Granier Lapière et Jean Antoine Lafage, verriers travaillant au Sauze, figurent comme témoins sur l'acte de naissance de Joseph Martial Suère. De même, Joseph Granier-Terride, qui meurt le 17 messidor de l'an IX, soit le 6 juillet 1801, est inscrit comme verrier demeurant au Sauze. La verrerie de Haute-Serre est celle qui a subsisté le plus longtemps. Elle s'arrête en 1851 ; à cette époque elle est entre les mains d'Auguste Raynaud, professeur au lycée Bonaparte à Paris et légataire universel de Jean-Mathieu Robert, « ancien magistrat et fabricant de verre », décédé à Haute-Serre, le 28 février 1848.

La verrerie du Pech de l'Aigle, décrite par M. Delpech et G. Farenc (*Revue du Tarn*, 1970), pose un problème d'identification sous sa dénomination actuelle,

motivée par sa position géographique et non par son appellation d'origine, que l'on ignore. Elle correspond peut-être à la verrerie que les documents anciens situent non loin de la Grande Baraque. En tout cas, sa création ne semble pas antérieure à la seconde moitié du XVIII^e siècle et on peut affirmer, à partir de documents archéologiques, qu'elle était encore active vers 1780. Ne figurant pas sur la liste des verreries recensées en 1753 et 1788, elle pourrait s'intercaler entre ces deux dates. Serait-elle alors la concrétisation de l'un des projets de Maillebois, qui envisageait d'installer une verrerie dans la forêt ? On ne peut répondre par l'affirmative, mais cela pourrait justifier sa suppression et son arasement après le départ de celui-ci.

On ne connaît pas le nombre exact des verreries pour diverses raisons. La terminologie joue, dans ce domaine, un rôle important. La qualité de verrier dans telle ou telle localité est toujours ambiguë, surtout pour les périodes les plus reculées. Elle ne signifie par forcément qu'il s'agit d'un fabricant ; elle peut désigner aussi le marchand, le poseur de verre et le peintre sur verre. On ne saurait additionner tous les sites énumérés pour aboutir au bon résultat, car il n'est pas toujours possible de faire la distinction entre le lieu de travail et le lieu de résidence du verrier. C'est probablement pour ce motif que l'on a cité Lafage comme verrerie, parce que les verriers de Cabanes y résidaient. Si l'identification de la verrerie du Pech de l'Aigle pose un problème, les dénominations multiples d'une même verrerie peuvent engendrer de regrettables confusions, comme c'est le cas pour celle de Combalade ou du Sauze, parfois dissociée en deux unités, alors qu'il s'agit du même établissement comme l'atteste le plan dressé par Bourroul pour la canalisation de la Vère, où cette verrerie est indiquée sous sa double appellation.

Outre leur nombre, on ignore bien souvent l'emplacement des verreries. Présentement, six implantations seulement ont pu être localisées avec précision. Mis à part le Pech de l'Aigle, qui occupe une position inhabituelle dans le domaine royal, les autres verreries étaient situées autour de la forêt, le plus souvent en lisière, c'est-à-dire à proximité du combustible, ou un peu à l'écart comme la Verrerie Basse. Des vestiges de fours, des fragments de creusets, des scories de fusion et des déchets de fabrication du verre, saisis à la pince ou marqués par le ciseau à rogner, sont les indices les plus probants de la présence d'une verrerie. Il importe de souligner la confusion fréquente entre fours à verre et fours à chaux. La relative proximité des uns et des autres, comme c'est le cas à Lassagne et au Sauze, et l'inévitable vitrification, sous l'effet de la chaleur, des parois en grès des fours à chaux sont probablement à l'origine de cette erreur. En règle générale, cependant, la répartition des fours à chaux est beaucoup plus vaste que celle des fours à verre. Ils sont toujours flanqués d'une rampe d'accès, qui permet de les garnir par en haut, et ne comportent pas les indispensables ouvreaux pour le cueillage du verre.

Le Pech de l'Aigle est, à l'heure actuelle, le seul four à verre dont les vestiges soient visibles. Il a été découvert en 1966 par M. Delpech. De ce four, il subsiste le foyer et la sole en grès, qui communiquent par une ouverture. Celle-ci assurait le passage de la chaleur dans la chambre à fusion. Le tizard, qui permettait l'alimentation en combustible et l'évacuation des cendres, s'ouvre sur le côté nord. Sur la sole, il y avait encore les fonds de huit creusets en terre réfractaire, destinés à contenir le métal, nom que les gens du métier donnent au verre. Ce

four a été arasé au niveau de la sole ; on devine cependant l'assise du mur en brique qui délimitait l'arche, c'est-à-dire la cavité voûtée contenant les pots ou creusets, auxquels on accédait par des ouvreaux. Un assemblage de blocs en grès ceinture la base de ce four sur 0,60 m de large. Pour éviter qu'il n'éclate après le façonnage, le verre devait refroidir progressivement de façon à se solidifier harmonieusement dans toute son épaisseur. On pouvait obtenir ce résultat dans une arche à recuire, solidaire du four à fusion, dont on récupérait ainsi les chaleurs perdues. Mais on pouvait aussi effectuer la cuisson dans un four indépendant, la carcaise. Cette dernière éventualité pourrait expliquer la présence d'un autre four, dont on voit les vestiges du foyer avec des parois en grès à une quinzaine de mètres à l'est du précédent ; à moins qu'il ne s'agisse d'un four à fritte, où l'on calcinait préalablement la composition, c'est-à-dire les ingrédients nécessaires à la préparation de la matière vitrifiable. L'hypothèse d'un deuxième four à fusion, que l'on aurait implanté sur la berge escarpée d'un petit ruisseau intermittent, semble peu probable si la configuration de son environnement topographique, qui interdit un accès rationnel aux nécessaires ouvreaux, n'a pas été modifiée depuis l'abandon du site. En l'absence d'indices contraires, non détectables actuellement sur le terrain, on peut supposer que le sol de la verrerie était en terre battue et que son emplacement était abrité par une halle, sorte de hangar en bois. Aucune trace d'habitat n'apparaît ici, alors que la plupart des autres verreries jouxtent la résidence du propriétaire exploitant.

Les productions

Les verreries de la Grésigne sont de petites entreprises familiales, dont la main-d'œuvre est réduite. En 1725, par exemple, on décompte cinq à six ouvriers pour chacune d'elles et leur activité saisonnière, qui correspond à une campagne ou réveillée, s'étend du 1er novembre au 15 mai. Pour éviter des campagnes trop longues, qui pouvaient atteindre sept à neuf mois dans certaines verreries languedociennes, l'assemblée corporative, qui se tient à Sommières en 1753, décide de limiter leur durée. Dans les verreries de la Grésigne, on travaillera désormais pendant cinq mois et demi, à partir du 15 novembre jusqu'au dernier jour d'avril. Comme l'atteste le Pech de l'Aigle, les installations des verreries de la Grésigne étaient rudimentaires. Pratiquement inchangé depuis l'invention de la canne à souffler, l'outillage était fort simple. L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert en donne une description détaillée. Les gentilshommes verriers vivaient souvent dans la précarité, quand ce n'est pas dans le plus extrême dénuement. Ils œuvraient au minimum une douzaine d'heures par jour avec des conditions de travail très dures, voire dangereuses pour leur santé. L'isolement de la Grésigne et son accès difficile, à l'origine des tentatives de désenclavement au XVIII^e siècle, ne favorisaient guère l'écoulement des marchandises, dont l'essentiel était vendu aux alentours et le reste dans les centres urbains de la région. En 1725, on estimait à 300 000 livres le montant des marchandises des cinq verreries en activité.

On ne connaît pas l'origine exacte de tous les objets en verre, antérieurs au XIX^e siècle, que la tradition attribue aux ateliers de la Grésigne. On ignore l'endroit précis où ils ont été soufflés et aucun n'a été découvert sur l'emplacement d'une verrerie. La tradition repose essentiellement sur les affirmations de quelques collectionneurs ou marchands, qui se retranchent derrière la notion discutable de

verre bleu-vert, particularité soi-disant exclusive de cette région. L'étude attentive des débris de verre, qui jonchent encore l'emplacement de plusieurs verreries, dément cette assertion simpliste. Toujours d'après la tradition, certains objets seraient propres aux ateliers de la Grésigne, notamment les mesures, alors que manifestement on en fabriquait aussi dans d'autres verreries languedociennes, comme celle d'Arfons, où la présence d'une mesure en verre bleu-vert a été signalée par Y. Blaquièrre (*Le souffle du verrier*, 1995), ou comme cette verrerie rouergate de la vallée du Viaur qui, d'après A. Monteil, en produisait encore à la fin du XVIII^e siècle (Saint-Quirin, *op. cit.*). L'attribution fréquente aux seuls verriers de la Grésigne de tous les objets sans provenance que renferment les musées et les collections privées de la région est enfin une démarche excessive, qui ignore la diversité des centres de production de l'actuel département du Tarn et des régions limitrophes. S'il paraît logique d'établir un lien entre l'aire de diffusion de certains objets et le centre de fabrication le plus proche, cette confrontation n'est valable que lorsque l'on connaît bien les ateliers d'une région et leur production. Son application aux verreries de la Grésigne est prématurée en l'état actuel des connaissances. Entretienue par quelques expositions maladroites et diffusée par des personnes supposées compétentes et pour le moins imprudentes, la confusion entre une certaine coloration du verre, une zone hypothétique de diffusion et un centre de fabrication est malheureusement bien ancrée dans l'esprit du grand public lorsqu'il s'agit des verreries de la Grésigne.

Peut-on réellement distinguer les productions de ce secteur de celle des autres centres verriers du Languedoc ? Cela paraît difficile pour plusieurs raisons qui tiennent à la situation des gentilshommes verriers de la Grésigne, notamment leur dépendance administrative, qui les rattache à Sommières ; leur participation aux assemblées périodiques, qui se déroulent dans cette localité ; leur organisation corporative, qui les lie aux autres verriers du Languedoc ; leurs alliances matrimoniales, qui les apparentent aux grandes familles verrières de la même région, et leur extrême mobilité, qui rompt leur isolement. Toutes ces raisons et des moyens de production identiques permettent de supposer qu'il ne devait guère y avoir de secrets de fabrication d'une contrée à l'autre, du moins pour les périodes les plus récentes. Les verriers du Languedoc devaient ainsi bénéficier d'un fond commun de connaissances et d'expériences. On peut en déduire une certaine uniformité des produits, sans exclure toute tendance à la créativité, et on peut se poser la question de savoir s'il ne serait pas préférable de parler de productions languedociennes plutôt que grésignoises.

On est très mal renseigné sur les fabrications antérieures au XVIII^e siècle. Seules des fouilles permettraient de combler cette lacune. La datation des verreries à coloration bleue ou verte soutenue, de la fin du XVII^e siècle ou du début du siècle suivant, est une hypothèse plausible, étant donné que l'on trouve rarement des tessons de ce type sur l'emplacement des verreries tardives. Les documents les plus anciens, dont on dispose, sont contemporains du début de la seconde moitié du XVIII^e siècle ou postérieurs.

La plupart des tessons de la Grésigne ont une coloration bleue verdâtre, avec prédominance du bleu ou du vert selon les nuances. L'utilisation de la cendre de fougère potassique, parfois invoquée pour expliquer cette coloration particulière, est une hypothèse sans fondement, puisque l'on sait que les verriers de la Grésigne s'approvisionnaient au XVIII^e siècle en salicor, fondant à base de soude que l'on

obtenait par la combustion de la salicorne, plante littorale herbacée qui affectionne les terrains marécageux. Paradoxalement, cette coloration, qui est à l'origine de la mauvaise réputation des produits de la Grésigne à la fin du XVIII^e siècle et, en partie, de leur désaffection, suscite aujourd'hui l'engouement des amateurs de verreries anciennes. Cette coloration n'est pas spécifique aux fabrications de la Grésigne puisqu'on l'observe dans d'autres verreries du Languedoc comme Moussans ou Arfons. Les verriers de la Grésigne ont manifestement cherché à l'atténuer, probablement en réponse aux exigences de la clientèle, que la mode oriente vers le verre blanc dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Pendant la même période, on voit apparaître sur plusieurs sites du verre brun, plus ou moins foncé, et du verre blanc, autrement dit incolore et transparent. La dispersion forfuite de groisil, verre de récupération destiné à la refonte, ne peut expliquer ces diverses colorations, que l'on retrouve sur du verre fondu et divers déchets de fabrication comme ceux provenant de l'élimination des pierres du cueillage. Comme l'atteste la présence de plusieurs culs empontillés, le verre brun a été utilisé pour la fabrication de bouteilles à l'anglaise, dont l'usage se répand en France à partir de 1700. Le verre blanc semble exclusivement réservé à la fabrication des gobelets, particulièrement en vogue dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Tous ces verres sont brillants et bullés. Les bouillons emprisonnés dans leurs parois forment un semis plus ou moins dense de bulles minuscules de gaz, qui résultent d'un mauvais affinage du métal en fusion. L'épaisseur des tessons varie selon les objets dont ils sont issus accidentellement. Ils peuvent être très minces pour les verres à jambe ou les bouteilles destinées à être clissées et relativement épais pour les gobelets et les bouteilles à l'anglaise. Les traces d'empointillage sont fréquentes et le soufflage dans des moules ouverts est bien attesté.

Les éléments de décor, rapportés à chaud, sont peu variés. Ce sont surtout des filets ténus, appliqués en spirale autour des cols ; l'espacement des spires n'est pas toujours régulier. Il y a aussi des cordons plus ou moins saillants à la base de certains cols évasés et sous l'orifice de la plupart des goulots. Ces renforts peuvent être lisses et dans ce cas rectilignes ou ondulés, ou travaillés à la pince en collerettes plissées. Quelques pastilles de verre également rapportées méritent d'être signalées. Timbrées à chaud d'initiales ou de fleurs de lys, elles correspondent à des marques distinctives comme il en existe sur la panse ou le col de bouteilles ou de mesures. Les autres éléments de décor sont moulés. Il s'agit essentiellement de côtes et de cannelures verticales, obliques ou torsées ; elles peuvent être larges ou étroites. Rien ne permet d'envisager la pratique de la dorure ou de l'émaillage, pas plus que celle de la taille et de la gravure.

Les verreries de la Grésigne, comme la plupart des verreries forestières de l'Ancien Régime, produisent du verre creux utilitaire. Elles fabriquent essentiellement des bouteilles et de la gobeleterie commune et ignorent, semble-t-il, le verre plat, malgré quelques tentatives comme celle du sieur Dugas de Saint-Martial qui sollicite l'autorisation d'installer une glacerie à la veille de la Révolution. Les bouteilles traditionnelles en verre bleu-vert, à panse bombée ou tronconique et à goulot large ou rétréci, sont bien attestées, de même que les bouteilles cylindriques en verre brun. Il est à noter que les goulots à lèvres débordante sont très rares. La présence de petits goulots étroits et allongés, sans cordons, suggère la fabrication de topettes, petites fioles à usages multiples, qu'employaient notamment les apothicaires, les parfumeurs et les liquoristes.

Divers tessons peuvent être attribués à des récipients verseurs à panse bulbeuse et à col en entonnoir, avec ou sans bec selon qu'on les destinait à contenir de l'huile ou du vin. Quelques tessons dénotent, cependant, des panses polygonales moulées. On pouvait étalonner ensuite ces récipients avec une jauge, fixée par un collier à la base de l'entonnoir et graduée selon le système d'évaluation en vigueur dans les localités d'utilisation ; ils servaient alors de mesures. La jauge et le collier étaient en fer étamé. De nombreux fragments de coupes, de jambes et de pieds permettent d'identifier des verres à jambe tronconique ou en balustre, lisse ou, ce qui est plus rare, agrémentée de quatre sillons longitudinaux. Les pieds creux, obtenus par soudure de deux épaisseurs de verre, sont bordés d'un ourlet. Un léger étranglement souligne le raccord entre le haut des jambes en balustre et le fond convexe des coupes. Les jambes tronconiques se raccordent directement à la coupe par leur extrémité évasée. Les fonds de gobelets, façonnés dans des moules ouverts, sont assez fréquents. Selon l'importance de leur section, les goulots verseurs, dont on retrouve les fragments étirés à la pince, supposent la fabrication de cruches et de burettes, que renforce la présence de pieds creux. De petites embouchures, centrées sur une surface plate dont la bordure circulaire amorce des parois latérales, évoquent des encriers. Quelques autres, bordées d'une ample collerette qui se raccorde à des fragments de panses globuleuses, se rapportent manifestement à des tire-lait. Il faut signaler enfin des perles monochromes, à section biconique, et divers anneaux. Il va de soi que cette liste n'est nullement exhaustive des productions de la Grésigne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. De nouvelles investigations et de nouvelles découvertes devraient élargir leur éventail.

Jusque dans un passé récent, on ignorait tout des fabrications de la verrerie de Haute-Serre dans la première moitié du XIX^e siècle. Daté du 15 décembre 1852 par-devant M^e Charles Astoul, notaire à Vaour, le contrat de vente à François Deymier, marchand de verre demeurant à Gaillac, de « tout le verre ouvré blanc et vert qui se trouve actuellement dans les magasins et autres bâtiments de Mr Raynaud à Haute Serre », pour la somme de 8550 F, est révélateur des changements accomplis lorsque la verrerie cesse son activité, puisqu'il ne fait état que de verre blanc et vert et qu'il ignore certaines productions traditionnelles comme les mesures. Il démontre la prédominance des gobelets de toutes sortes, moins fragiles et probablement mieux adaptés à la demande locale que les verres à jambe du siècle précédent, et de diverses fioles (*carrelets*, *topettes* et *tartuguets*). Il mentionne également divers objets dont la dénomination désuète ne permet pas pour l'instant de préciser la forme ni l'usage. En voici la teneur :

23 800 gobelets dits cylindres
 85 120 gobelets dits bassets grands et moyens
 200 carafes
 200 huiliers
 98 salières
 514 burettes doubles ou burettes d'église verre blanc et vert
 1040 olivières à la Colbert ou à l'anglaise
 81 pots à confiture dits pots de dame
 820 conserves
 180 bouteilles dites porrouls
 23 coltors

120 *veilleuses*
 34 *globes*
 94 *cheminées de lampes*
 167 *chevilles et 1000 anneaux de tisserand*
 21800 *carrelets ou topettes de trois onces et au-dessus*
 30000 *tartuguets*
 12000 *anglaisous* (ou peut-être *anglaisons*, la lecture de ce terme étant incertaine)
 4900 *canards*
 700 *demies topettes* (sic)
 50 *poupardes*
 26 *biberons*
 3750 *kg de verre cassé blanc*
 3015,5 *kg de verre cassé vert*

Si la plupart des objets sont en relation avec l'alimentation ou le service de la table, d'autres relèvent de l'éclairage (*veilleuses*, *globes* et *cheminées de lampes*), d'activités domestiques ou artisanales (*chevilles* et *anneaux de tisserand*), voire pharmaceutiques (*canards*) ou liturgiques (*burettes*). D'après H. Havard (*Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration*, 1894), l'*olivière* désignerait en pays toulousain un récipient pour la conservation de l'huile. Est-ce le cas ici ? J. Bellanger (*Verre d'usage et de prestige*, 1988) cite sans définition précise, d'après le *Journal* de Jean Colomb du Teil, les *carrelets* (p. 300) et les *anglaisous* (p. 495). Le brouillon préparatoire, qui fixe le prix des marchandises, apporte quelques précisions supplémentaires, notamment sur la coloration des *olivières à la Colbert* (verre vert) et des *conserves* (verre vert et verre blanc). Il fixe un prix unique (5,25 F le cent) pour les *cylindres* et les *bassets* sous la rubrique *gobelets grands et petits* et procède de même pour les *canards et autres objets de pharmacie* (1,5 F le cent). Comme il n'y a que les *canards* à ce prix dans l'acte authentique, il n'est pas possible d'identifier avec certitude les *autres objets de pharmacie*, qui correspondent vraisemblablement à certaines fioles, dont l'estimation a été revue à la hausse entre temps. Tous les prix de cet acte notarié s'entendent au cent, sauf pour le verre cassé, vendu par 50 kg. Outre les *gobelets*, plusieurs autres rubriques regroupent des objets de même valeur, ce qui suggère les mêmes contraintes de fabrication et, par conséquent, le même coût de production. Sont ainsi amalgamés : les *huiliers* et les *biberons* (12 F), les *salières* et les *cheminées de lampes* (5 F), les *burettes doubles*, les *burettes d'église* et les *veilleuses* (10 F), les *conserves*, les *coltors*, les *porrouls* et les *poupardes* (15 F), les *chevilles* et les *anneaux de tisserand* (2,50 F), enfin les *carrelets* et les *topettes* (3 F). En dehors des *canards*, parmi les articles cotés séparément figurent : les *carafes* (30 F), les *olivières* (9 F), les *pots à confiture* (12 F), les *globes* (35 F), les *tartuguets* (2 F), les *anglaisous* (3,25 F), les *demi-topettes* (2,50 F), le *verre cassé blanc* (6 F) et le *verre cassé vert* (3 F).

D'autres documents font état de dépenses afférentes au fonctionnement de la verrerie, peut-être en février et mars 1849. Les divers postes budgétaires concernent la maintenance de l'outil de travail (*four* et *creusets*), l'achat de matières premières (*verre blanc*, *verre vert*, *verre bleu*, *manganèse*, *sel de soude* et *paille*) et le coût de la main-d'œuvre (*ouvriers*, *fondeur*, *tiseur*, *carcassiers* et *gamins*), auquel s'ajoutent les frais de manutention (*empaillage*, *lavage* et *triage*). Le salaire des *ouvriers*, qui s'élève à 1406,29 F, est calculé à la journée en fonction des articles produits. Quelques-uns sont en verre bleu (300 *salières*, 64 *verres* et 17 *bouquetiers*) et le plus grand nombre

en verre blanc ou vert. Divers objets, non représentés dans l'inventaire de 1852, sont attestés. Même si leur usage n'est pas toujours évident, outre les *bouquetiers*, il convient de citer des *verres à champagne*, des *verres à liqueur*, des *bouteilles de poche*, des *bouteilles à poissons*, des *poupelonières*, des *garde-seins*, des *verres à quinquets*, des *entonnoirs* et des *guindolières*.

Le déclin

Le dépérissement des verreries artisanales du Languedoc tient à de multiples causes, dont une est la conséquence directe des réglementations tatillonnes de l'administration centrale et locale pour limiter la consommation excessive du bois. Dès la seconde moitié du xvii^e siècle, on assiste à une reprise en main de la gestion des forêts, qui va à l'encontre du laxisme antérieur, illustré par divers abus, parfois imputables aux verriers ; mais ceux-ci ne sont pas les seuls utilisateurs de la forêt et les mesures coercitives du pouvoir ne les concernent pas exclusivement. Si l'on s'efforce de freiner l'exploitation anarchique des forêts, c'est pour répondre à certaines priorités comme les grands travaux, la construction navale et le chauffage des particuliers. La pénurie du bois va jouer ainsi un rôle déterminant dans l'évolution de la verrerie en France aux xvii^e et xviii^e siècles. Avant que ne s'impose l'usage du charbon de terre, le bois est en effet l'unique source de combustible pour les verreries, qui en consomment d'autant plus que leurs installations rudimentaires entraînent une forte déperdition de chaleur. La multiplication des dispositions réglementaires va entraver la bonne marche des verreries existantes, en alourdissant leurs coûts de production, et restreindre les créations puisque désormais leur installation est soumise à autorisation. Il ne semble pas, cependant, que l'on ait envisagé, pour les verreries de la Grésigne, la solution extrême préconisée pour celles du Bas-Languedoc, accusées de dilapider le bois au détriment du chauffage des populations urbaines de cette contrée. On tente, en effet, de déloger ces verreries en les transférant sur les montagnes inhospitalières de l'Aigoual et de l'Espérou, de façon à leur faire consommer sur place un bois trop éloigné des villes pour y être commercialisé avec profit. C'est probablement pour les mêmes difficultés d'acheminement de son bois vers les centres urbains que l'on continue à tolérer la présence des verreries aux abords de la Grésigne.

D'une façon générale, l'hostilité du pouvoir à l'égard des verriers est renforcée par leur fréquente adhésion au protestantisme. C'est le cas notamment des Grenier, alliés aux Robert, qui exercent dans plusieurs verreries de la Grésigne comme Fonblanque, Haute-Serre et Lassagne. Ainsi, en 1723, une demande d'installation de verrerie, présentée par Abel de Grenier, sieur de Vernoye, est refusée sous prétexte que ses ancêtres ont été condamnés pour avoir abusé des arbres de la forêt, alors que le vrai motif tient à son appartenance religieuse. Après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, de nombreux verriers du Languedoc furent contraints d'abjurer leur foi pour continuer à exercer leur métier ; d'autres émigrèrent vers l'Angleterre, la Suisse ou l'Allemagne. Vu la documentation dont on dispose actuellement, il est difficile d'apprécier la répercussion de cet événement sur la marche des verreries locales. Ses conséquences furent limitées, semble-t-il, puisqu'il y avait encore, en 1725, cinq verreries en activité autour de la Grésigne. C'est un fait divers, l'affaire du pasteur Rochette, incarcéré à Caussade,

dans l'actuel Tarn-et-Garonne, qui démontre de façon éclatante l'intransigeance et le manque de mansuétude du pouvoir à l'égard des protestants. Les trois frères Grenier, qui avaient tenté de délivrer le pasteur, sans faire usage de leurs armes, furent condamnés par le Parlement de Toulouse à être décapités, en qualité de gentilshommes, et le pasteur pendu, en tant que roturier. Ceci se passa le 19 février 1762.

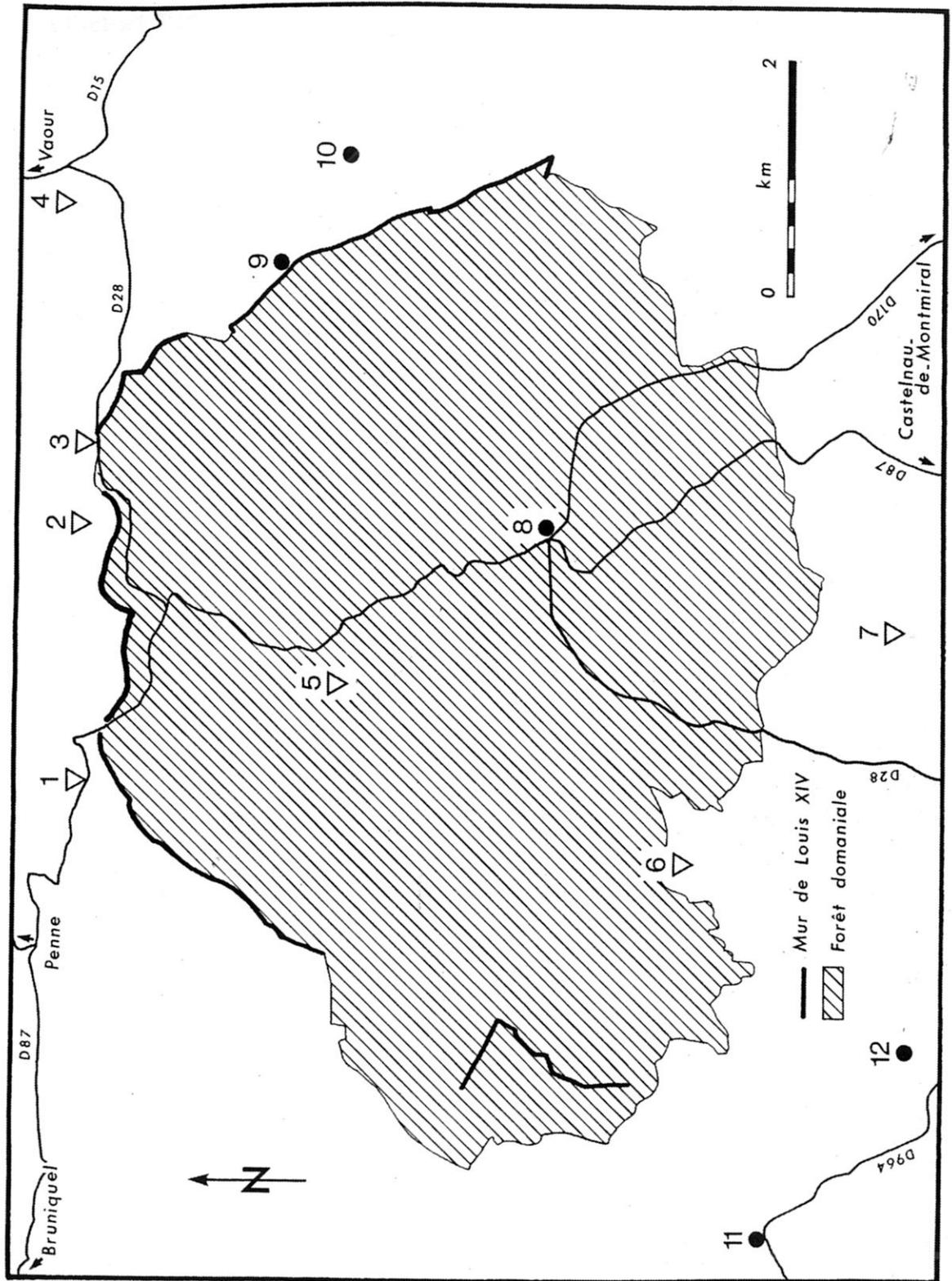
L'inadaptation de la production aux exigences de la clientèle a contribué également au déclin des verreries de la Grésigne. Malgré quelques tentatives pour se mettre au goût du jour, les verriers de cette région continuent à fabriquer un verre coloré, alors que la mode est au verre blanc. Si le cristallin à la façon de Venise, qui est un verre blanc réservé à la clientèle aisée, cohabite au début du XVIII^e siècle avec le verre de fougère plus ou moins coloré, d'usage commun et que continuent à fabriquer les verreries forestières, la mode se prononce en faveur du verre blanc épais moulé, imitation du cristal de Bohême, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ce revirement touche la clientèle modeste, qui se détourne ainsi du verre coloré, tandis que le verre au plomb à la façon d'Angleterre, notre actuel cristal, séduit les gens aisés.

Si les causes énumérées précédemment ont contribué à la ruine des verreries de la Grésigne, aucune n'a été décisive. C'est l'arrivée de la verrerie industrielle à la houille qui va leur être fatale. En 1752, le chevalier de Solages obtient l'autorisation d'installer une verrerie près de la mine de chardon qu'il possède à Carmaux. C'est chose faite en 1754. Dès 1758, date à laquelle les états de Languedoc lui octroient des subsides pour l'encourager, cette verrerie produit plus de 200 000 bouteilles par an et occupe 52 personnes, sans compter les femmes et les enfants. En 1788, elle livre de 4 à 500 000 bouteilles qui se vendent à Montauban, à Toulouse et à Bordeaux. Les petites verreries de la Grésigne ne peuvent résister à une telle concurrence, qui fait chuter les prix. Elles cessent d'être compétitives et ne peuvent envisager leur reconversion à la houille, qui aurait nécessité d'énormes investissements financiers et accru inutilement leurs charges.

La survivance de la verrerie de Haute Serre dans la première moitié du XIX^e siècle, avec une production manifestement différente de celle du XVIII^e siècle, traduit le dernier sursaut d'une activité moribonde. Sa fermeture définitive, met un terme à quatre siècles de tradition verrière, dont il subsiste encore le souvenir et quelques tessons épars sur le sol.

Bibliographie

- ALAUZIER L. d' (1956), Une spéculation au XVIII^e siècle : le comte de Maillebois et la forêt de la Grésigne, X^e Congrès d'études de la fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne, Montauban, mai 1954, pp. 277-286.
- AURIOL J. (1978), L'industrie du verre en Quercy, *Quercy-Recherche*, n° 21, pp. 6-15, fig.
- BARRELET J. (1953), *La verrerie en France de l'époque gallo-romaine à nos jours*, Paris, Larrousse, 207 p., LXXII pl. h. t.
- BELLANGER J. (1988), *Verre d'usage et de prestige. France 1500-1800*, Paris, Les éditions l'amateur, 525 p., fig.
- BLAQUIERE Y. (1995), *Le souffle du verrier. Notes d'un amateur*, Dourgne, Sasco, Abbaye Sainte Scholastique, 217 p., fig.
- DELPECH M. et FARENC G. (1970), Notes sur les verreries de la Grésigne, *Revue du Tarn*, n° 57, pp. 51-62, fig.
- GRANIER E. (1886), *Histoire de la verrerie et de l'émaillerie*, Tours, A. Mame et fils, 573 p., 119 fig., pl. h. t.
- GRANIER R. (1979), *La forêt de la Grésigne. 1^{re} partie, Des origines au début du XVII^e siècle*, Extrait de la *Revue du Tarn*, n° 95, 30 p.
- SABATIER G. (1899), Les verreries anciennes de l'Agenais, *Monuments et portraits agenais*, fasc. 2, pp. 151-177, XII pl. h. t.
- SAINT-QUIRIN (1904), *Les verreries du Languedoc 1290-1790*, Montpellier, Delord, Boehm et Martial, 361 p., 1 carte.



Carte de répartition des verreries par rapport à l'actuelle forêt domaniale de la Grésigne : 1, Lassagne - 2, Fonblanque - 3, Haute Serre - 4, Verrerie-Basse (emplacement du four non retrouvé) - 5, Pech de l'Aigle - 6, Le Sauze - 7, Littre. Sites et localités : 8, maison forestière de la Grande Baraque - 9, château de Lafage - 10, Cabanes - 11, Larroque - 12, Puycelsi.



Souffleur de verre et blason en bas-relief sur les claveaux en grès de la porte cintrée (xv^e siècle) d'une bâtisse de la commune de Saint-Beauzile (Tarn).



1



2

Verrerie du Pech de l'Aigle : four à fusion (1) avec entrée du foyer (2) et, au niveau de la sole, fond de creuset et ouverture pour chauffer l'arche (3).



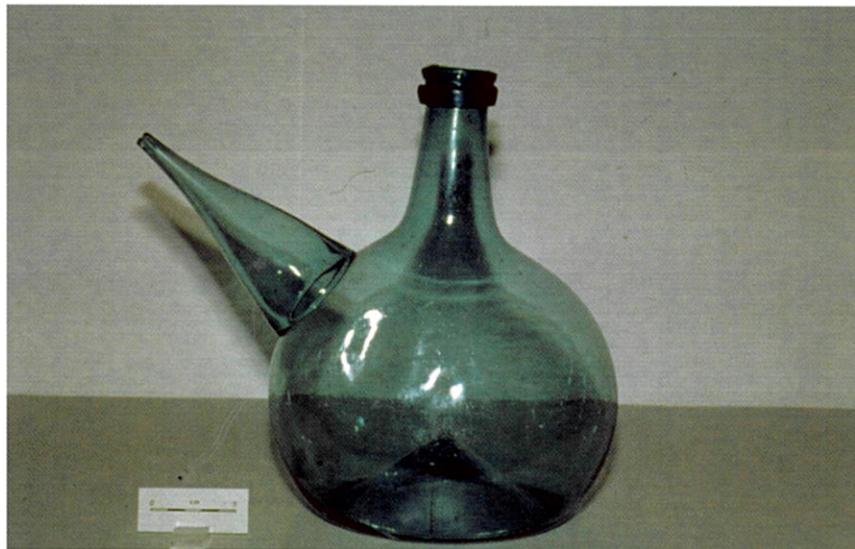
3



Verrerie du Pech de l'Aigle : vestiges du four secondaire.



Types de verreries du XVIII^e siècle
que la tradition attribue aux ateliers de la Grésigne.





La Margeride :
une Manufacture Royale de verre
au xviii^e siècle

Histoire d'une implantation

Lionel TEISSÈDRE

La Margeride : une Manufacture Royale de verre au XVIII^e siècle

Histoire d'une implantation

Géographie

La Margeride, dans son acceptation actuelle, correspond à un ensemble naturel de montagnes et de plateaux situé au sud est du Massif Central, aux confins de l'Auvergne et du Gévaudan.

Ce territoire s'étend sur trois départements : le Cantal, la Haute-Loire et la Lozère. La Margeride est bordée à l'est par le cours supérieur de l'Allier et traversée à l'Ouest par la vallée de la Truyère, affluent du Lot.

C'est une véritable épine dorsale d'orientation Nord Ouest/Sud Est qui s'étire des Limagnes de Brioude au Nord vers les Causses et la vallée du Lot plus au sud.

Sur le détail de la carte de Casini éditée entre 1779 et 1785 : on distingue l'indication verrerie et le bois de la Margeride.

En rupture avec la Planèze de Saint-Flour toute proche, c'est une zone de moyenne montagne dont les sommets avoisinent ou dépassent les 1500 m d'altitude : le Mont-Mouchet (haut lieu de la Résistance) 1465 m, le Montchauvet 1486 m, le signal de Randon 1551 m.

Géologie

C'est la géologie plus que la géographie, qui confère à la Margeride son unité territoriale.

Comme l'ensemble du Massif Central, cette région fait partie de la chaîne hercynienne née à la fin de l'ère primaire

Le vieux massif érodé sera profondément bouleversé à l'ère tertiaire lors de la surrection des massifs alpins et pyrénéens.

Peu affecté par les phénomènes volcaniques, la Margeride a conservé intacte son socle primitif constitué d'une seule roche : le granit.

Celui ci s'est désagrégé en arène ou sable, ailleurs l'érosion a laissé à nu des chicots rocheux constitués d'amas de boules granitiques : les trucs, caractéristiques des plus hauts sommets de la région.

Pour imaginer de façon plus simpliste, la Margeride est semblable à une île de granit dans une mer de basalte.

Etymologie

Dès le XIII^e siècle on retrouve les termes de Margarida, de Margerida en 1463, et déjà Margeride dans sa forme actuelle en 1559. Avant que ce toponyme ne soit généralisé à la totalité de ce territoire, il était au départ un lieu-dit de la commune de Védrines Saint-Loup.

L'extension géographique de cette dénomination s'appliqua à l'ensemble du massif par tradition mais aussi vraisemblablement par la similitude des paysages et des reliefs que l'on rencontre jusqu'en Gévaudan.

Plusieurs explications possibles, nous n'en retiendront que deux :

Ce toponyme peut trouver une explication latine : margarida, la perle. Il est avéré que dans certains ruisseaux de la région quelques moules d'eau douce unio ont livré quelques petites nacres d'un orient très rustique. Le mollusque très peu répandu ainsi que sa modeste production n'ont probablement pas généralisé ce nom à une si vaste étendue.

En revanche, une hypothèse plus rationnelle dans l'analyse étymologique reconnaît une origine celtique : c'est l'adjonction probable de *mawr* en gallois (grand) et de l'appellation pré-celtique du chêne (*garric*) qui formerait Mar-Garric et plus tard mar-geride. Cette interprétation toponymique est très vraisemblable car le manteau forestier originel se compose alors de grandes chênaies primitives aujourd'hui disparues.

Ce sont à présent des essences de lumières du sapin principalement qui recouvrent la presque totalité du massif.

Les premiers ateliers verriers

La croupe montagneuse et froide de la Margeride était peu propice à l'implantation humaine. Quelques traces au néolithique et bien plus tard les Gaulois et les Gallo-romains ont installés leurs *villae* dans cette région inhospitalière.

Une voie romaine traversait la Margeride certains vestiges et toponymes le confirment. L'évolution et la mutation consonantique des mots latins *vitrum* et *vitrina* seraient à l'origine des toponymes actuels de Védrette et Védrette, commune sur laquelle se trouve le lieu-dit la Margeride.

C'est en 1491 qu'il est fait mention pour la première fois de gentilshommes verriers sur ce secteur ; Louis et Bertrand de Margeride sont témoins pour noble Jean Raynal lui aussi gentilhomme verrier à Thiézac dans le Cantal. Au début du XVI^e siècle ce sont les familles Brun, Raynaud, Babins, originaires du Dauphiné qui sont actives dans cette zone.

Au XVIII^e siècle comme dans la plupart des régions françaises, l'Auvergne produisait de la gobeletterie utilitaire en modestes quantités. Mais contrairement à des régions comme la Lorraine dont l'éclat de l'industrie du verre et le savoir faire ont rejaili sur les provinces de la France entière, l'Auvergne ne justifia jamais d'un tel renom.

Il fallut attendre la création de la Manufacture Royale de la Margeride pour voir des verreries de qualité s'exporter en quantité hors de cette province d'Auvergne.

La famille de La Tour d'Auvergne d'Apchier et la seigneurie de la Margeride

Il existait un ancien château médiéval ayant appartenu aux seigneurs de ce nom dès 1130.

En 1598, Delphine de Tailhac l'apporta en dot à Jacques d'Apchier ; leurs descendants le transmirent ensuite aux La Tour d'Auvergne.

En 1710, Jean Maurice de la Tour d'Auvergne devint légataire de ce vaste territoire.

Plus tard c'est son fils Nicolas-François-Julie, seul héritier suite au décès de ses deux frères, qui devient le seul propriétaire de ces immenses forêts de sapins.

Nicolas-François Julie de La Tour d'Auvergne d'Apchier

Apparenté au duc de Bouillon qui en fit son légataire universel, le puissant marquis de la Margeride se distingua au cours des campagnes de Louis XV. En 1761, il devint maréchal de camp, en 1778 lieutenant général des armées navales. Vivant fastueusement à Versailles ou à Paris en son hôtel de Bouillon quai des Ursulines, il n'en est pas moins criblé de dettes ; la vente de grandes quantités de bois va lui permettre d'éteindre les plus criantes. Il s'adresse à un financier de surcroît son créancier : Michel Simon. Plusieurs contrats vont se succéder : le premier fait état de la vente de 100 000 pieds d'arbres pour la somme d'un million de livres en mars 1762. Une compagnie composée de personnages puissants décida avec un bail de 36 ans d'exploiter la forêt intensément. Parmi ceux-ci M. Péan de Saint-Gilles, entrepreneur général des fournitures de la marine du roi, Claude Leduc conseiller du roi, Etienne Henri Goyant de Vic receveur général des finances de Bretagne, etc. Sur ce premier contrat, il est convenu que les entrepreneurs pourront construire des moulins à scie, qu'ils pourront établir et construire en tels endroits de la forêt qu'ils jugeront à propos, la quantité de fourneau, fours à charbon, à verreries et tout autres fourneaux. Le contrat est enregistré au Parlement de Paris le 29 octobre 1768.

Première période d'exploitation : 1769-1773

C'est seulement 7 ans après le premier contrat que la compagnie considérablement remodelée décida de créer une verrerie afin d'accroître et de rentabiliser au mieux les ressources de la forêt ; jusque là elle abattait les arbres et les débitait en planches qu'elle expédiait par voie fluviale. Brioude en Haute Loire, port sur l'Allier, permettait l'acheminement des marchandises manufacturées hors de la province d'Auvergne. Les sapinières à fond plat rejoignaient la Loire et se dirigeaient vers Nantes ou Paris. Il en sera de même plus tard pour les produits verriers, en 1770 la compagnie installe à Brioude un comptoir pour les expéditions.

L'interdit du Conseil d'Etat du 9 août 1723, défendait à tout seigneur et à tout particulier d'établir des forges et des verreries, de n'y souffrir aucun four et fourneau façon de cendres sinon en vertu de lettres patentes. Varenne de Béost, personnage très influent de la nouvelle compagnie, adresse une supplique pleine de sollicitude et dresse un bilan déplorable de la situation économique : *les hommes de ces contrées languissent dans la plus grande misère du monde, la circulation de l'argent [y est] nulle, que des établissements solides et considérables peuvent seuls mettre promptement cette partie précieuse des sujets du Roi dans un état d'aisance.*

En conséquence, le suppliant requiert auprès du Roi la permission d'établir au lieu de la Margeride, en Auvergne, une verrerie de six fourneaux, pour y fabriquer, vendre et débiter des verres de table, façon Bohême, des verres à vitres communs, des bouteilles façon d'Angleterre, des verres gobelets et assortiment de toutes sortes en verre blanc et commun, etc. La supplique de la compagnie fut satisfaite par arrêt du Conseil d'Etat, le 28 novembre 1769. Dès l'été de cette même année, les associés placèrent à la tête de l'entreprise Paul Bosc d'Antic, ancien directeur scientifique de la Manufacture Royale des glaces de Saint-Gobain.

Paul Bosc d'Antic

Naît le 6 juillet 1726 à Pierre Segade dans le Tarn d'une famille de médecin, carrière qu'il décida d'entreprendre à Montpellier, mais il ne fut jamais admis aux grades universitaires en raison de son appartenance au protestantisme. Il voyage beaucoup, en 1749 il fonde la loge maçonnique de l'Etoile à Nîmes, en 1751 il est consacré pasteur et obtient parallèlement son diplôme de médecin en Hollande sous le nom de Dantick. Se détournant peu à peu de sa charge pastorale, de retour à Paris et curieux de tout, il assiste aux séances de l'Académie des sciences, où il se fait remarquer par Réaumur, auteur du procédé de dévitrification du verre, dit porcelaine de Réaumur. Par ses relations dans le milieu protestant et les recommandations de son professeur il entre en 1756 à la Manufacture Royale des glaces de Saint Gobain. Il y restera 2 ans, jusqu'en 1758, très apprécié dans un premier temps, des dissensions intervinrent avec le directeur Deslandes qui l'accusa de ne point connaître la nature du verre et le sel alcali avec lequel on le fait. En 1762 après de longs et coûteux procès il quitte Saint Gobain, et fonde une verrerie à Servin dans le Doubs qui n'eut pas plus de réussite que de longévité. Malgré ses revers successifs, Bosc d'Antic jouissait d'une réputation d'homme compétent, ses différents mémoires lui ayant permis d'accréditer sa notoriété dans le monde pré-industriel et capitaliste de l'époque. Pur produit du siècle des Lumières, savant touche à tout, il fut très inspiré par l'Encyclopédie. Après son passage à la Margeride il termina sa carrière avec une mission en Angleterre que lui confia le gouvernement. En 1780, il réunit ses mémoires sous le titre : *Cœuvre de M Bosc d'Antic*. Pratiquement ruiné, il mourut à Paris le 12 juin 1784.

C'est donc en 1769, investi des pleins pouvoirs, qu'il arrive à la Margeride à la demande des associés. Il avait en charge l'administration générale, la gestion du personnel et des installations. Il était assisté d'un caissier de l'exploitation : le notaire Bouchet de Védrines. Il ordonna la construction de nombreux bâtiments (dont nous verrons les détails plus loin).

Un rapport de l'intendant d'Auvergne daté du 8 octobre 1771 signale : *cet établissement commence à donner des espérances, on y fait des dépenses considérables*. Cependant dès le mois de novembre 1769 des difficultés étaient déjà apparues : les entrepreneurs et les charpentiers n'avaient pas été payés, plus tard l'expert féodiste chargé d'inventorier les terriers se plaint lui aussi. La Tour d'Auvergne inquiet de la tournure des événements réclame par l'intermédiaire de son intendant la somme de 15000 livres. Bosc d'Antic, quant à lui, se disperse dans des recherches diverses et variées et se plaît à disserter dans les académies des sciences. Il se détournait finalement de la mission pour laquelle il avait été mandaté et alla même jusqu'à imaginer un projet de création d'école de chimie à la Margeride. L'isolement des lieux, le dur climat et le probable manque de candidats semblent s'être catégoriquement opposés à l'installation de l'école.

Tous ces faits accumulés, ajoutés à une gestion peu rigoureuse et des difficultés dans l'écoulement des produits précipitèrent la faillite du bel établissement. Bosc d'Antic dépité, écrira plus tard : *cette malheureuse affaire m'a épuisé pendant que d'autres s'en sont enrichis*. Il quitta la Margeride au cours de l'année 1773.

Deuxième période d'exploitation : 1776-1792

Une adjudication rendue à la barre du palais de Paris le 4 septembre 1776 permit à Jean-Baptiste Buffault, receveur général des domaines, de poursuivre et de donner une nouvelle impulsion à la manufacture : une nouvelle compagnie se forma. A leur arrivée, les nouveaux entrepreneurs bénéficièrent des installations préexistantes : des bâtiments avaient été construits à grand frais et avec luxe. Toujours confrontés aux mêmes soucis d'isolement les actionnaires s'adresseront à maintes reprises à l'intendant d'Auvergne en suppliant qu'il serait intéressant pour le succès de leur entreprise d'avoir un chemin pratiqué jusqu'à Brioude et un autre jusqu'à Saint-Flour. Son prédécesseur l'intendant Monthyon alla jusqu'à dire que l'Auvergne était un cul de sac. La manufacture produisait annuellement à cette époque quatre vingt dix à cent mille livres de verres ordinaires. La Tour d'Auvergne étant décédé en 1790, les fils de Buffault désormais seuls à la tête de l'entreprise se prétendront propriétaires des terres mais seront déboutés de leur demande. Ce sont les troubles révolutionnaires qui mettront un terme définitif à la bonne marche de la verrerie : celle ci fut en effet réquisitionnée pour la fabrication du salpêtre destiné à alimenter les canons de la République. Roche, nouveau régisseur de la verrerie, se lamente de voir son atelier demeurer en sommeil et se plaint d'un abominable vandalisme qui ruina son bel établissement : il fallut renvoyer les ouvriers. Le 3 avril 1795, un arrêté avait décrété *l'exploitation des frères Buffault demeure provisoirement suspendue...* En 1804 la Margeride devient bien national au terme des 36 années de bail.

Malgré leur requête en 1806 ils ne purent relancer la manufacture ruinée par les orages révolutionnaires.

En 1815 la Restauration instaura la restitution des biens aux émigrés dont La Tour d'Auvergne faisait partie.

La fermeture de la manufacture royale de la Margeride ne mit pas un terme définitif à l'activité du verre : deux autres verreries s'y succédèrent dans le premier tiers du XIX^e siècle mais cette fois-ci en Haute-Loire ; les fours s'éteignirent pour toujours à Chamblard sur la commune de La Besseyre Sainte Marie en 1834 avec Jean Baptiste Roche l'ancien régisseur de la Margeride.

Les matériaux, les installations, le personnel

La silice

Sous forme de quartz était extraite d'une carrière située non loin de la verrerie dite le clapier de rô (le tas de pierre). Il était pilé et concassé dans un moulin équipé de six pilons : ce petit moulin avait une dimension de 10 m sur 13 m. On utilisait aussi probablement du sable de l'Allier, les charrettes qui avaient transporté les marchandises à Brioude revenaient avec cette matière première.

La potasse

A la Margeride on employait principalement le sel alcalin de fougère, plante très commune sur le massif ; elle était cueillie de la fin mai à la mi juin et les cendres lessivées. La salinière était groupée avec une forge et le logement du charron construit en maçonnerie et couvert en bardeaux, ce bâtiment mesurait 25 m sur 10 m. En 1789 l'intendant Tolozant signale que les usines consomment 90 à 100 quintaux de salin par an.

Les fours

Les trois halles abritant les différents fours confirment que la manufacture était de type industriel : la halle servant à couvrir les fourneaux avait une dimension d'environ 40 m sur 20 m les côtés fermés en croûte de pins en couverture en bardeaux. A celle-ci s'ajoutait une deuxième halle de même dimension mais avec des parties en maçonnerie. Une troisième halle de taille plus modeste, peut-être le four de recuisson, avait une dimension de 20 m sur 16 m.

Les creusets

Les pots en terre réfractaire étaient fabriqués sur place par plusieurs potiers. Bosc d'Antic vanta les mérites des argiles blanches d'Auvergne. Il en avait trouvé à plusieurs endroits non loin, à quelques kilomètres de la verrerie. Cette terre était broyée dans un moulin muni de cinq pilons. Cet édifice avait une dimension de 7 m sur 6 m.

Le Bois

Pour l'intendant Chazerat, la seule façon d'exploiter les bois de la Margeride était de les brûler sur place à cause de l'éloignement des lieux. Le combustible était séché dans une halle construite en maçonnerie et couverte en bardeaux de 16 m sur 20 m.

La forêt subissait de tels outrages dus aux années d'exploitation intensive que l'intendant s'en inquiéta : le bois devient si rare en Auvergne que la disette est à craindre.

Un temps on envisagea d'alimenter les fours avec moitié bois moitié charbon de terre sur le conseil de l'intendant d'Auvergne.

Les bâtiments d'habitation

Le logement des directeurs

C'est l'ancien château de 32 m sur 14 m avec cuisine au rez-de-chaussée qui faisait office de logement. Dans la chapelle le régisseur Roche aménagea une cuisine et un salon au rez-de-chaussée ainsi qu'une chambre et un grenier à l'étage.

Le logement des ouvriers

La main d'œuvre atteignait environ 150 à 200 personnes ; la population globale demeurant sur place était nettement supérieure car les ouvriers y vivaient de façon autarcique.

Un vrai village s'était organisé autour de la manufacture et tous les corps de métiers se rencontraient sur place : cordonnier, chapelier, sabotier, boulanger, maître d'école, boucher, tailleur d'habits, etc.

L'ensemble du personnel logeait sur place dans des bâtiments construits à cet effet : l'un d'eux composé de cinq cuisines avec leur chambre au rez-de-chaussée avait une dimension de 40 m sur 8 m.

Un deuxième, divisé en treize logements composés chacun d'une cuisine, d'une chambre, et d'un four à pain. De dimensions exceptionnelles, il mesurait 81 m sur 8 m et on pouvait apercevoir 11 souches de cheminée sur la toiture.

Un troisième bâtiment de 50 m sur 7 m formait six habitations. Une auberge de 21 m sur 9 m et enfin un ancien corps de garde servait de logement au graveur sur verre.

Les ouvriers d'origine locale occupaient des fonctions subalternes : journaliers, manœuvres. La maîtrise technique que possédaient les ouvriers du nord est de la France et d'Allemagne rendait leur présence indispensable dans une manufacture qui se voulait performante.

Rien d'étonnant à ce que l'on rencontre les patronymes Volf, Strenger, Schmidt, Raspiller... appartenant à de véritables dynasties de verriers. Ces familles étaient originaires des Vosges septentrionales, du versant germanophone des Vosges et de la Lorraine francophone.

Le site

Plan restitué d'après le cadastre de 1939.

A environ 2 km au sud du bourg de Védrines Saint-Loup, fut implantée une scierie dans un premier temps et plus tard une verrerie. Le choix fut dicté à la compagnie par la présence de matières premières nécessaires à la fabrication du verre, mais aussi par la présence de plusieurs ruisseaux fournissant la force motrice indispensable au fonctionnement de plusieurs moulins à scie.

On peut voir sur ce cadastre un peu tardif plusieurs bâtiments en maçonnerie qui existaient à l'époque de la verrerie, ils formaient à l'époque une vaste cour dont l'existence facilitait la circulation des matériaux.

Les constructions en bois (halles) sont déjà détruites. On distingue les moulins à scie et les réserves d'eau servant à les alimenter.

Les parcelles 30, 37 et 9 devaient abriter les fourneaux et un auvent sur la 39. Sur la parcelle 37 le bâtiment est déjà ruiné en 1839.

Sur les parcelles 27 et 31 les petits édifices abritaient probablement l'atelier du graveur de la salinière.

Les parcelles 26 et 36 accueillait les logements des ouvriers.

Sur les parcelles 22 se dressait le château réservé à l'administration et au directeur. On aperçoit le fossé partiellement conservé.

Voici aujourd'hui ce qu'il reste de la manufacture :

Vue générale de la cour depuis le nord : à droite, le bâtiment des exploitants et élevé à l'emplacement présumé d'une grande halle de la verrerie. Perpendiculairement, au fond, une deuxième halle fermait la cour.

Extrémité nord de la façade : cette partie date du XVIII^e siècle ; les ouvertures résultent de modifications opérées au XIX^e siècle.

Mur oriental de l'un des logements présumés des ouvriers (on devine une interruption de l'enduit, cette modification est visible aussi à l'intérieur où des éléments de charpente du XVIII^e siècle sont intégrés dans la maçonnerie) on en conclut que le mur a été surélevé.

Quelques indications sur le climat

A plus de 1100 m d'altitude le climat de cette zone de moyenne montagne était très rigoureux ; il l'est encore et il n'est pas rare que nous battions des records de température en dessous de 0 !

Les documents d'archives donnent quelques indications et nous apprennent que la neige arrivait dès le mois d'octobre et pouvait rester jusqu'au mois de mai.

Les températures avoisinaient les - 20 à - 30 et certaines fois les - 40.

Dans ces conditions, on comprend que l'activité de la scierie et de la verrerie se trouvait complètement paralysée pendant au moins 6 mois de l'année.

Il fallait stocker et scier le bois durant les beaux jours soit pour le transformer en planches soit pour les besoins de la verrerie.

Les ruisseaux et les étangs artificiels qui alimentaient les moulins à scie et les moulins à piler le quartz et la terre se trouvaient gelés.

Toute l'activité de la Margeride était alors freinée, seuls les verriers s'affairaient autour de leur fours.

Conclusion

La première période d'exploitation (1769-1773) fut sans nul doute la plus intéressante et la plus innovante sur le plan technique avec la venue de Bosc d'Antic.

Elle s'inscrit dans un contexte pré industriel dont le souci premier est de valoriser un capital de bois par l'installation d'une usine.

A l'absence d'un système bancaire et d'un bon réseau de communication s'est ajouté le comportement de son directeur qui mena l'entreprise rapidement à la faillite.

Durant la deuxième période (1776-1792) la verrerie bénéficiant des infrastructures préexistantes connut une ère de relative prospérité. Pourtant à son apogée en 1789, la manufacture ne survécut que quelques années à la Révolution.

Ainsi avec un total de 5600 m² de surface couverte, avec environ 200 ouvriers, la Margeride aurait pu prétendre à une réussite plus affirmée.

Cette manufacture avait néanmoins développé précocement dans une région reculée, froide et inhospitalière de la Haute-Auvergne un prototype d'établissement de la pré-révolution industrielle.

La population ouvrière, autarcique et laborieuse formait un groupe cohérent évoluant vers une organisation de travail jusque là inexistante.

Cette initiative avait finalement permis un élan industriel inédit mais ponctuel.

La Margeride,
une Manufacture Royale de verre
au xviii^e siècle

Typologie d'une production

Benoît Henri PAPOUNAUD

La Margeride, une Manufacture Royale de verre au XVIII^e siècle

Typologie d'une production

Comme pour tout domaine historique, le chercheur trouve dans les fonds d'archives la matière première essentielle à l'étude de son sujet, celui de l'histoire des manufactures de verre au même titre que les autres. Mais depuis le milieu du XX^e siècle, et l'essor de l'archéologie dite industrielle, les archives ont cessé d'être la source d'information unique pour l'historien. La confrontation des documents historiques avec les résultats de fouilles archéologiques a permis ces dernières années la publication de monographies édifiantes sur tel ou tel centre de production (modeste atelier forestier ou manufacture d'envergure).

Aussi, notre recherche sur la manufacture royale de verre de la Margeride ne se distinguerait-elle en rien des autres travaux si elle n'incluait une étude typologique de la production.

Force est de reconnaître qu'en l'absence de catalogue de production, de signature ou de preuves archéologiques parlantes, l'attribution de verreries à une manufacture est très délicate. La manufacture royale de la Margeride ne déroge pas à cette règle.

Notre étude s'est appuyée sur un recensement aussi exhaustif que possible des verreries de la seconde moitié du XVIII^e siècle conservées dans la région d'activité de la manufacture, tant parmi les collections publiques que parmi les collections particulières auxquelles nous avons pu avoir accès.

Dès le milieu du XIX^e siècle quelques érudits locaux commencèrent à s'intéresser à la production de verre dans le massif de la Margeride et collectèrent des verreries datant essentiellement des XVII^e et XVIII^e siècles, les attribuant invariablement aux ateliers de la Margeride. Les premières collections qui nous sont connues sont celles de Guillaume Fabre (1823-1895), dessinateur et maître verrier installé à Royat (Puy-de-Dôme) où il ouvrit un musée de curiosité et d'archéologie, et de Paul Le Blanc grand érudit de l'Auvergne et du Velay.

Parallèlement, des collections publiques sont constituées, notamment au musée Crozatier du Puy-en-Velay et le conseil municipal de Saint-Flour, en 1872, se prononce à la majorité pour refuser la vente d'un *vieux lustre en verre déposé aux archives de la mairie et provenant de l'ancienne verrerie de la Margeride préférant conserver comme souvenir de l'industrie locale, [ce] vieux lustre détérioré et en partie brisé.*

Toutes ces pièces de verre sont alors attribuées à la Margeride, dans l'acceptation large du terme, ou plus ponctuellement à une verrerie précise : *fabrique de la Margeride, fabrique de Chamblard*. Mais un rapide examen permet de déceler parmi ces collections des œuvres antérieures à notre étude (XVII^e siècle) ou issues de centres de productions extérieurs à l'Auvergne (nivernais par exemple).

Après une sélection raisonnée des verreries conservées dans la région, un corpus cohérent de pièces s'est très rapidement fait jour :

- le matériau est incolore (à l'exception des bouteilles et dérivés), d'une grande pureté et ne présente ni bulle d'air, ni résidus ;
- le verre est travaillé à la *façon de Venise* avec des techniques de décor limitées : décor obtenu par soufflage de la pièce dans un moule (côtes) ; décor rapporté

de verre coloré, en bleu sombre uniquement ; décor à la pince ; décor rapporté par pastillage ; décor torsiné et décor de filigranes à torsades d'air ; décor gravé à la roue ;

- motifs décoratifs : filets de couleur bleu ; décor rapporté de fleurs travaillées à la pince, parfois agrémentées de verre bleu ; décor de pastilles, parfois en verre bleu ; rare décor de mascarons moulés ; décor végétal gravé ;
- toutes les pièces recensées – ou presque – présentent de façon systématique les symptômes d'une dévitrification conférant au matériau une coloration rose lilas.

La très grande majorité de ces pièces a une provenance locale attestée car acquise sur place ou transmise de longue date à l'intérieur de mêmes familles. L'une des gourdes annulaires par exemple est conservée par la descendance d'un ouvrier de la manufacture royale, ce qui laisse peu de doutes sur son origine.

De plus, le concours du *Centre de recherche et de restauration des musées de France*, en la personne d'Isabelle Biron, a permis l'analyse chimique de tessons collectés sur le site de fabrication et de prélèvements opérés sur des objets que nous avons attribués à la manufacture ; la comparaison des résultats aboutissant à une parfaite concordance.

Enfin, l'étude morphologique des pièces a permis d'identifier une production sérielle parfaitement cohérente avec la structure semi-industrielle que revêtait la manufacture royale. Ce caractère stéréotypé est parfaitement illustré par les gobelets *tulipe* (forme visiblement particulière à cette manufacture) dont une dizaine d'exemplaires sont recensés.

L'analyse technique et morphologique des objets a également permis d'affiner leur datation, ainsi, deux grandes catégories chronologiques peuvent être nettement distinguées :

- la première regroupe les objets qui ont été réalisés dans un matériau d'une grande finesse (à l'exception des gourdes et des bénitiers), ils reproduisent des formes élégantes couramment rencontrées dans la production française de la seconde moitié du XVIII^e siècle empreinte des lignes chantournées du style Louis XV : comptoirs, verres de table et verres à liqueur, huiliers, gourdes et bénitiers ;
- la seconde réunit des pièces en verre épais, aux formes parfois inhabituelles, qui sont datables de la période révolutionnaire (vers 1789-1792) : gobelets, certains verres à liqueurs, calices, confituriers, pichets ; les lignes épurées de certains ne sont pas sans rappeler l'influence qu'exerçait alors l'Antiquité dans les arts décoratifs français.

Objets religieux

La vaisselle liturgique

Les calices et les patènes : l'emploi du verre pour la fabrication des vases sacrés est rare, compte tenu de l'interdit promulgué en 803. Néanmoins, l'existence de quelques calices ainsi que leur mention dans des inventaires attestent d'une transgression ponctuelle à cette règle. C'est la Révolution, dont les saisies vidèrent les églises d'une partie du précieux métal qui les composait ordinairement, qui justifia à la fin du XVIII^e siècle l'emploi d'un matériau en d'autres temps prohibé. L'un des calices recensés appartient à la première période de production de la

manufacture (vers 1770-1785), sa réalisation est très soignée, la forme est élégante, la tige est soufflée et ornée de spirales d'air.

Les autres, réalisés en verre épais, possèdent des lignes lourdes et inélégantes, et sont caractéristiques de la période révolutionnaire durant laquelle les prêtres réfractaires qui souhaitaient célébrer les offices devaient avoir recours à ce type de vase. Les patènes, indissociables des calices, se présentent sous une forme comparable à celle de soucoupes avec une aile légèrement marquée.

Les burettes : contrairement aux calices, les petites burettes en verre étaient tout à fait admises pour la célébration des offices, c'est encore le cas aujourd'hui. Certaines datent des années 1775-1780, d'autres, ourlées de bleu à la lèvre, sont un peu plus tardives.

Les bénitiers domestiques

Les bénitiers à montant central : catégorie la mieux représentée dans la production de la manufacture royale, ce type de bénitier possède une cuve semi-circulaire à l'arrière de laquelle est rapportée une plaque dont le décor s'organise autour d'un montant central (parfois double). Systématiquement couronné par une croix réalisée à la pince plate, le montant est encadré par un réseau de verre étiré dont la largeur s'accroît jusqu'à la base.

Les bénitiers à plaque cordiforme : ce sont sans conteste les bénitiers les plus spectaculaires issus des ateliers de la manufacture royale. Un boudin de verre (parfois torsiné) est disposé au bas de la plaque, il est complété par une fleur dont les pétales sont réalisées à la pince (empreinte quadrillée). Peu à peu le motif de cœur évolue vers une forme plus complexe : celle d'une mandorle enfermant un motif en 8. Ces pièces sont de très grande qualité.

Les bénitiers à double accolade : troisième type majeur dans la production de la manufacture, ces bénitiers se distinguent par la forme de leur plaque composée par deux accolades affrontées qui se rejoignent à leur sommet afin de former une croix. Des pastilles pincées et des petits rubans crantés servent au décor. Il est également à remarquer la forme diversifiée des cuves.

Récipients pour le service et la consommation des boissons

Gourdes et pichets

Les gourdes : elles sont toutes de forme annulaire et reposent ou non sur une base. Ces objets sont largement décorés de rubans travaillés à la pince, de pastilles, de filets et plus rarement de mascarons ou de motifs gravés à la roue.

Les pichets : la fabrication de verre pour les bouteilles occupant une grande part dans la production de la manufacture royale, le matériau de couleur brun-vert fut également utilisé pour la mise en œuvre de pichets pansus aux lignes antiquisantes simplement ornés de filets en spirales le long du col.

Verres et gobelets

Les verres de table : la manufacture fabriquait de nombreux modèles de verres de table dont les trois principaux sont

- le verre *bourguignon* caractérisé par une coupe conique à fond plat et possédant un important nœud à mi-hauteur de la tige,
- un modèle classique dont la coupe légèrement évasée en calice (parfois alvéolée) est portée par une tige fuselée et renflée à sa partie supérieure,

– le verre cornet, fabriqué durant la seconde période d'activité, qui a la particularité de ne posséder aucune rupture entre la coupe et la tige ; il permet également l'introduction de nouvelles techniques comme les torsades d'air à l'intérieur de la tige (technique importée d'Angleterre à partir de 1780).

Les verres à liqueur : une très forte majorité des verres à liqueur recensés reproduit l'une des trois grandes catégories des verres de table ; néanmoins la période révolutionnaire a occasionné la création de modèles originaux avec coupes ovoïdes ou cylindriques.

Les goûte-vin (ou taste-vin, tassou...) : imités des modèles d'orfèvrerie, ils possèdent une petite coupe circulaire, une anse avec appui-pouce assurant une parfaite préhension et deux serpents de part et d'autre de la lèvre ; ils datent de la première période (1770-1785)

Les gobelets et dérivés : plus tardif (époque révolutionnaire) ils sont eux aussi imités d'une pièce d'orfèvrerie appelée timbale tulipe ; le modèle de base est exécuté en verre incolore, pour le rendre plus élégant on lui adjoint un filet de verre bleu sur la lèvre et exceptionnellement une tresse à deux brins ; pour assurer une meilleure préhension on ajoute au prototype une poignée latérale, puis, en supprimant le piédouche on obtient une tasse (tasse dite trembleuse car placée à l'intérieur d'une profonde soucoupe qui empêchait de la renverser).

Récipients pour le service et la consommation des aliments

Compotiers et drageoirs

Les compotiers : dans ces récipients étaient servies des préparations de consistance relativement liquide, réalisées à base de fruits, de fleurs, d'herbes ou de racines (compotes, marmelades...). Le compotier se compose d'une coupe circulaire et d'un couvercle, le tout étant disposé au centre d'un plateau. On servait la préparation à l'aide d'une cuillère également en verre. Ces pièces appartiennent à la première période : le verre est fin, les formes chantournées et les motifs de côtes (obtenus par soufflage dans un moule) évoquent le style Louis XV.

Les drageoirs : datant de la période révolutionnaire, ils sont exécutés dans un matériau épais et s'inspirent de la forme des vases antiques dont la mode est remise au goût du jour à la fin du XVIII^e siècle (cannelures). Les boutons de préhension sont réalisés en verre bleu. Les drageoirs contenaient des bonbons, dragées et autres fruits confits.

Les accessoires de la table

Les huiliers : l'huilier se compose d'une base constituée de deux godets accolés à l'intérieur desquels viennent se placer les carafons. À l'intersection des godets, une large poignée avec appui-pouce en forme de coquille rocaille est rapportée pour faciliter le déplacement de l'objet. Les modèles les plus précieux possèdent deux petits godets complémentaires destinés, non pas au sel et au poivre comme l'on pourrait être amené à le penser, mais à recevoir les bouchons lors de l'utilisation des flacons. Un modèle tout à fait remarquable, conservé au musée Crozatier, ne possède pas de poignées mais un important montant vertical, décoré de spiraloïdes et couronné par un anneau pour la préhension.

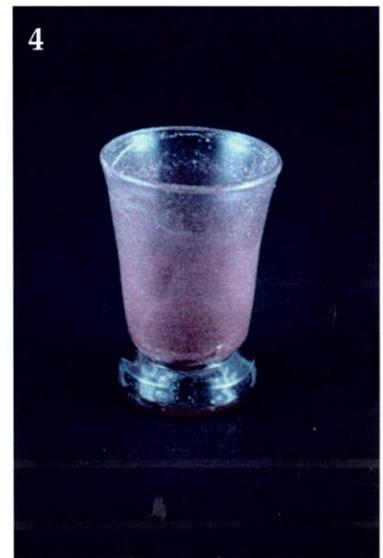
Les salières : il s'agit du modèle bien connu, car également réalisé dans d'autres centres de production, reproduisant la forme d'un chapeau tricorne renversé.

À ces grandes catégories d'objets, qui représentent l'essentiel de la production de la manufacture de la Margeride, s'ajoutent diverses pièces, comme des rafraîchissoirs à verre, des bocaux d'usage domestique ou d'apothicairerie (?), des barils ou encore des perles et des gouttes dont la destination était l'ornementation de lustres comme le montre l'exemplaire du musée Crozatier. L'inventaire de cette production ne serait pas complet si nous omettions de mentionner la part importante que représentent les simples bouteilles (produites en grande quantité) et le verre à vitre.

L'établissement proposait donc un large catalogue de production. Il est à souligner que les années 1770-1785 se caractérisent par des produits sans grande originalité mais de belle qualité technique, commercialisés dans un climat prospère ; alors que la période 1785-1792 est marquée par la nette diminution de la maîtrise des techniques de mise en œuvre du matériau, appauvrissement qui n'a pas empêché la création de modèles parfaitement originaux ou de produits très spécifiques – notamment les calices-patènes – attestant une nette volonté de concurrence commerciale à une époque troublée.



1. Bassin d'huiliers à deux compartiments
2. Verres à jambe
3. Burette
4. Gobelet à piédouche



Une approche des verriers d'autrefois :
la reproduction de leurs œuvres

Allain GUILLOT

Une approche des verriers d'autrefois : la reproduction de leurs œuvres

Présentation des travaux de recherche sur la re-création du verre allant de l'époque romaine au XIX^e siècle

La présentation des pièces qui se trouvent devant moi permettra de mieux comprendre l'objet de mes travaux.

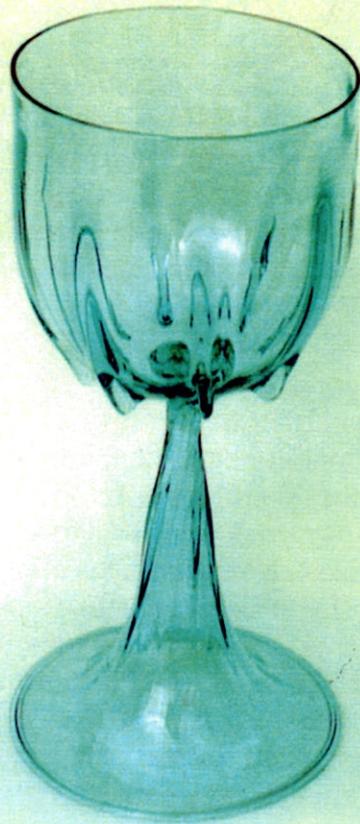
A l'âge de quatorze ans je commence un apprentissage à la verrerie Domec à Bordeaux et au bout de 4 ans j'obtiens mon CAP. Après plusieurs années de travail dans d'autres verreries, j'ouvre mon atelier à Boisse en 1977.

A la suite de la découverte du verre ancien à travers divers livres, à savoir *l'Art du verre* de Georges Savage en 1970 (littérature rare à cette époque, *le Verre* de Geoffrey Wills et *la Verrerie* de Jean Charles Gateau, que j'ai pris véritablement conscience de l'ampleur de l'histoire de cette matière et de ce métier, car le cours de l'histoire du verre qui m'a été donné au cours de mon apprentissage tenait en deux pages sur un cahier pour illustrer 5000 ans d'histoire du verre. J'ai découvert d'autres ouvrages au fil des ans, visité des musées, des expositions chaque fois que cela m'a été possible afin d'assouvir ma curiosité et de m'instruire sur le sujet.

De ce fait, j'ai commencé à reproduire ce que j'avais vu dans les livres et les musées, avec plus ou moins de réussite jusqu'à la visite en 1987 d'un décorateur. Il m'a demandé de réaliser des verres pour le tournage d'un film se déroulant au XVIII^e siècle. J'ai pu y parvenir à la grande satisfaction du réalisateur qui a changé le scénario pour récupérer les verres qu'un cheval devait casser en sautant par dessus une table.

En 1991, à l'occasion de l'inauguration des Ateliers du CERFAV (Centre européen de recherche et de formation aux Arts Verriers) à Vannes le Châtel en Lorraine, une douzaine de verriers ont été sollicités afin de réaliser les verres répertoriés dans un catalogue de résultat de fouilles dans l'est de la France. Quelque temps auparavant après avoir reçu un dossier pour la reproduction de ces modèles j'en ai sélectionné 5 ou 6 pour les réaliser suivant mes possibilités. Lors de la présentation de mes travaux, j'ai eu le plaisir de recevoir les compliments des archéologues qui ont fait les fouilles et découvert les origines des modèles que je présentais. Grâce à ce contact j'ai appris l'existence de l'AFAV (Association française pour l'archéologie du verre) que je n'ai pas tardé à rejoindre, ce qui m'a permis de recevoir une quantité d'informations sur le verre ancien ; les travaux des archéologues sont méthodiques et scientifiques avec des descriptions et des croquis de pièces très précis.

Le travail de re création auquel je m'attache est de refaire l'objet avec fidélité dans la forme et la matière. Pour cela j'essaie de mettre en œuvre le mode opératoire le plus rationnel possible. Je cherche la façon dont les verriers procédaient à l'époque afin de retrouver l'aspect du verre, la couleur et jusqu'aux impuretés et imperfections de la matière dans la mesure où elles peuvent être reproduites sauf des cas spécifiques.



1

2

Œuvres d'Allain GUILLOT

1. Verre à tige creuse, XV^e siècle
2. Verre à tige dite « Calice des Augustins », Rouen, XIV^e siècle



Avant le cristal

Jacqueline BELLANGER

Avant le cristal

Depuis l'invention du verre – il y a 5500 ans – jusqu'à notre époque, il n'y a jamais eu de solution de continuité. On a perfectionné des techniques, choisi les unes ou les autres, suivant les lieux, les époques, les modes.

L'outillage a pratiquement toujours été rudimentaire. Les inventions du XIX^e siècle n'ont fait que soulager le travail annexe des ouvriers.

Le Moyen Age dure mille ans. Commencé en 476 avec la fin de l'Empire Romain d'Occident, il se termine en 1492 avec la découverte de l'Amérique.

On distingue :

Le Haut Moyen Age (Mérovingiens et Carolingiens) ;

Le Moyen Age (XI^e-XIII^e siècle) ;

Le Bas Moyen Age (XIV^e-XV^e siècles)

Les verres émaillés apparaissent au XII^e siècle dans le monde islamique du Moyen Orient, notamment sous l'influence byzantine. Ramenés par les croisés on les nomme « syro francs », on en retrouve à travers toute l'Europe dans une aire de diffusion très large de la Sicile à la Suède et à l'Irlande. Rares en France, il s'en trouve beaucoup en Allemagne.

Les verres décorés de gouttes rapportées : leur décor d'origine orientale est mis en évidence dans les ateliers corinthiens vers le XII^e siècle.

On a trouvé des pièces de ce type en Italie, en Suisse, en Allemagne ; on suppose une production au Nord des Alpes dès le XIII^e siècle. Vers la fin du XIV^e siècle cette technique semble abandonnée en France, mais est largement diffusée dans toute l'Europe. Au Nord des Alpes, la production de pièces dérivées avec des gouttes plus larges envahit toutes les officines germaniques de la fin du Moyen Age à la Renaissance.

Jusqu'alors s'il est parfois question de « cristal », il ne s'agit nullement de « notre » cristal qui apparaît bien plus tard comme un « avatar » (au sens propre du mot) du verre. Il s'agit de cette roche incolore et limpide extrêmement pure et dure que nous appelons « cristal de roche ». Les grands de ce monde en font faire des bijoux et de rares objets d'art gravés et sculptés. Au mieux, on peut dire d'un très beau verre « qu'il est aussi beau que du cristal. »

On trouve ce somptueux minéral dans l'ensemble de la chaîne alpestre, mais si dans nos contrées il s'agit de « cailloux » plus ou moins gros, les hautes vallées des Carpates recèlent de véritables carrières de roches semi précieuses, et en particulier de « Chrystal ».

L'invasion des Balkans par les Ottomans après 1453 va priver l'Europe de cristal de roche et changer la face du monde verrier.

L'expérience vénitienne

Durant le Haut Moyen Age, la tradition gallo-romaine se maintient dans toute l'Italie. Du IX^e au XII^e siècle, des « nids de verriers » importants continuent à évoluer notamment en Toscane. En 1291, règlement des Fioleri et transfert à Murano de tous les fours de la ville.

Au ^{xiv}^e siècle, on trouve la trace de productions courantes ; et déjà Venise, qui par ailleurs importe des « verres de Damas », règlemente non seulement fabrications et exportations mais aussi l'émigration des verriers.

Au ^{xv}^e siècle on commence à pouvoir dater avec certitudes les productions vénitiennes qui, à présent, imitent les « verres de Damas ». Les formes sont inspirées de celles des objets contemporains d'orfèvrerie, dans le détail des décors soufflés/moulés.

L'occupation des Balkans par les ottomans (qui resteront jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale) a fait apparaître la nécessité de trouver un produit de remplacement pour le cristal. C'est le verrier Angelo Barovier qui va faire des recherches et perfectionner le verre de Murano que l'on pense déjà nommer « cristal de Venise ». Le produit est beau, incolore, lumineux mais c'est un verre sodique (à base d'herbes marines) et en aucun cas il ne saurait remplacer le cristal de roche : on ne peut ni le tailler ni le graver.

Il faut abandonner le projet de cristal de Venise. On va cependant conserver le produit créé, déjà connu et recherché, et le baptiser « cristallin ».

L'usage du cristallin permet de réaliser des pièces d'une pureté remarquable et des formes exceptionnelles : à la fin du ^{xvi}^e siècle et aux abords du ^{xvii}^e, naissent les « verres à ailettes » de plus en plus raffinés, qui deviennent extravagants dans l'escalade de la concurrence.

C'est l'âge d'or.

Au milieu du ^{xvi}^e siècle, la technique dite « façon de Venise » envahit toute l'Europe et une sorte d'école vénitienne du Nord s'impose à Anvers.

Le cristal de Bohème

Le cristallin est donc un verre sodique, réalisé avec des herbes marines. Point d'herbes marines en Europe centrale. On y utilise comme fondant des cendres de hêtre ou des cendres de fougères, obtenant ainsi un verre potassique, moins souple et moins malléable que le cristallin mais plus lumineux et beaucoup plus dur, ce qui permet de le graver et de le tailler.

Rodolphe II, Empereur du Saint Empire et roi de Bohème, est persuadé que ce verre potassique offre la possibilité de se rapprocher, mieux que tout autre produit, de l'apparence et des qualités du cristal de roche.

Résidant alternativement à Prague et à Nuremberg, il fait venir de Milan deux tailleurs de cristal de roche, et de Nuremberg leur élève Gaspard Lehmann qui abandonne bientôt la taille du minéral, au profit de celle du verre au moyen d'une machine de son invention. Le résultat est tel, qu'on pense résolu le problème du remplacement du cristal de roche et dans l'enthousiasme on baptise le produit « cristal de Bohème ». C'est un verre potassique qui n'a rien à voir avec notre « cristal » (le cristal vendu de nos jours en Bohème est toujours ce même verre potassique).

Les verres des grands graveurs sont pratiquement tous signés. Ces verreries prestigieuses sont de véritables œuvres d'art, mais il ne faut pas négliger pour autant la très importante production quasiment industrielle de verres de qualité moyenne destinés au commerce.

La célébrité justifiée du cristal de Bohème doit plus au graveur qu'au verrier lui-même. En fait le verrier bohémien, au ^{xvii}^e siècle, travaille modestement en pleine forêt, près d'un ruisseau. Il produit un verre de qualité, au moule. Des

marchands achètent et vont vendre la production dans les villes, directement dans les ateliers de graveurs. L'artiste ici, c'est le graveur. C'est son nom seul qui figure sur les pièces rares. Le verrier n'aura souvent d'autre ressource que d'émigrer. Il part souvent vers l'ouest, en Suisse d'abord, en Franche-Comté, en Savoie et au XVIII^e siècle en Lorraine.

C'est dans les Etats du Saint Empire que se manifeste le plus et le mieux l'expansion de la « façon de Bohème ». En effet à partir du dernier quart du XVII^e siècle, la production des grands ateliers du Saint Empire est étroitement liée à celle des Bohémiens ; certaines formes diffèrent mais la technique est partout la même.

La vogue des verres « façon Bohème » est telle que l'on en réclame partout, notamment pour le décor (lustres et girandoles).

La taille est infiniment plus facile à réaliser que la gravure – elle ne requiert pas d'inspiration particulière – et un peu partout en Europe s'ouvrent des ateliers de taille sous la direction des Bohémiens.

Or au moment même où le cristal de Bohème est à son apogée, il se trouve face à un concurrent, le « cristal anglais », qui à le même indice de réfraction que le diamant.

Le cristal anglais

On a longtemps prétendu qu'il n'y avait eu aucune industrie verrière en Angleterre entre l'époque gallo romaine et le XVI^e siècle. On signale pourtant trois verriers payant des impôts à Colchester au XIII^e siècle : ils seraient les descendants de verriers français de grand verre installés depuis le VII^e siècle en Grande Bretagne. Il semble également qu'il existait dans le Sussex des verriers de verre commun qui perduraient depuis l'époque romaine. Mais la verrerie de qualité, voire de luxe, était importée de l'étranger, c'est à dire de Venise, de Flandre, et même de France.

Au XVI^e siècle les conditions ont changé. En 1589, il y a en Angleterre une quinzaine de verreries. Mais l'industrie verrière n'est guère florissante : le principal handicap de cette fabrication est la grande rareté du bois et la très sévère réglementation de sa consommation.

Heureusement pour les verriers anglais, on remplace bientôt le bois par de la tourbe ; puis vers 1611, on trouve le moyen de chauffer les fours à la houille.

En 1615, un édit de Jacques Premier interdit l'usage du bois comme combustible. Il sera dorénavant réservé aux chantiers navals. Les artisans des métiers du feu devront donc utiliser le charbon comme combustible. La fusion au charbon a été inaugurée en 1611 pour les bouteilles (bouteilles « noires »).

En ce qui concerne la verrerie incolore et transparente un problème se pose. Avec le chauffage au bois la fusion des matières premières s'exerçait à creuset ouvert ; avec le charbon, des réactions chimiques entre les gaz de combustion et la masse vitreuse provoquent une coloration du verre. On couvre les creusets pour isoler et protéger la fusion ; cela entraîne des problèmes de fusibilité qui nécessitent de revoir les dosages de matières premières.

En 1672, l'industriel Georges Ravenscroft a fait reconnaître le *flint glass*. Ses recherches l'amènèrent en 1674 et 1676 à remplacer une partie des sels alcalins par de l'oxyde de plomb (minium). Il vient d'inventer le « cristal anglais » que l'on dit aussi « cristal au plomb ». Sa marque est une tête de corbeau.

Le produit obtenu est plus réussi que l'on aurait pu l'espérer. Solide, très dur (plus dur que le « cristal de Bohème »), on peut le tailler et le graver et son indice de réfraction est le même que celui du diamant... Au cours des années de la fin du xvii^e siècle et durant le xviii^e siècle, grâce au traitement poussé des matières premières déjà choisies parmi les meilleures, il ne cessera de s'améliorer.

Les Anglais comprennent très vite qu'il n'est pas de leur intérêt de tailler et de graver bien qu'ils sachent le faire. Les Irlandais sont de remarquables tailleurs, et eux seuls persévèrent.

Les excellentes relations qu'entretiennent les Anglais avec les industriels et commerçants des Pays-Bas leur permettent une collaboration fructueuse.

Les Belges vont tailler « à la Bohémienne », les hollandais vont graver selon des techniques raffinées qui leur sont propres, et où ils excellent comme la gravure « au pointillé » à la pointe de diamant ; Ils seront bientôt les « graveurs de l'Europe ».

En Belgique, on ira assez loin, bénéficiant non seulement des conditions minières, proches de celles des anglais, mais aussi de l'art et de la technique des verriers des villes de Wallonie : Liège, avec les Nizet, Namur avec Zoude, vont être la base de départ du cristal anglais sur le continent. Le succès est grand, tant en Scandinavie (1725) qu'en Espagne (1750), et bien sûr dans tout le Saint Empire ! En France, le démarrage est plus difficile. Les réticences, quelques peu chauvines ne cèderont pas facilement. Cependant, quelques avant-gardistes se lancent à partir de 1755.

Saint-Louis qui a été allumé en 1586 dans le vallon de Müntzthal et dispose de douze fours va en consacrer deux puis trois entre 1762 et 1767 à travailler à l'Anglaise, en prenant modèle sur Bristol (cristal épais bleu vif). C'est seulement en 1782 que le mémoire de présentation et les échantillons de cristal sont présentés à l'Académie des sciences par Monsieur de Beaufort, directeur de la verrerie et en 1783 que des quantités importantes de cristal seront officiellement fabriquées.

En 1788, Saint-Louis en pleine période de développement fabrique tout à la fois du verre à vitre, du verre de table, et du cristal, sous le nom de Verreries Royales de Saint-Louis. En 1791, elle est donnée à bail à un dénommé Jourdan et doit faire face à nombre de difficultés pendant les guerres révolutionnaires. En 1797 Monsieur d'Artigues (fils adoptif et mandataire de Jourdan) qui a été initié au cristal par Monsieur de Beaufort, et qui a dirigé la verrerie de 1791 à 1795, rétrocède le bail à une société d'anciens verriers avec à sa tête Jacques Seiler que l'on retrouve bientôt associé à la famille du Coëtlosquet, propriétaire pendant l'Ancien Régime.

Monsieur d'Artigues a quitté Saint-Louis en 1797. En 1802 il a racheté la verrerie de Vonèche, près de Liège et l'a transformée en cristallerie en 1805. Elle devient pendant l'Empire la plus importante cristallerie à l'anglaise de l'Europe. Elle sera néanmoins mise en difficultés lors de la signature du traité de Vienne qui remet, en 1815, les frontières en place...et relève les barrières douanières. D'Artigues envisage la possibilité de vendre Vonèche, ce qu'il fera en 1825, donnant ainsi naissance à la célèbre cristallerie de Val-Saint-Lambert. Quant à d'Artigues lui même, nous allons bientôt le retrouver : c'est un homme d'affaires qui sait tirer partie des difficultés.

Le cas de Baccarat est tout autre. Les forêts qui l'entourent sont biens temporels de l'évêché de Metz. Elles sont à l'abandon vers 1760. L'évêque Louis de Montmorency Laval obtient du roi Louis XV l'autorisation d'allumer une verrerie traditionnelle pour redonner vie à la région. Il s'adjoint deux associés, un financier et un technicien. Celui-ci, Antoine Renaut est un solide et sérieux verrier lorrain qui vient de Saint Quirin, autre propriété de l'évêché. Il amène avec lui sa main d'œuvre. En 1766 la verrerie a 4 fours. Elle produit de la gobeletterie « façon Bohême » (à la française), du verre à vitre et des glaces.

En 1773, Renaut est en mesure de racheter les parts des deux autres associés et il devient l'unique propriétaire des lieux qu'il baptise « Verrerie de Sainte Anne ». L'usine connaît une réelle prospérité pendant près de vingt ans. Elle souffre malheureusement des contrecoups de la Révolution, particulièrement après 1792, du fait des guerres révolutionnaires. Les guerres de l'empire aggravent les choses. Renaut cède la manufacture à ses fils en 1802 ; en 1806, ces derniers sont amenés à vendre la verrerie à un dénommé Lipmann. Elle vivotera jusqu'en 1816.

Nous avons vu Saint-Louis, lucide et efficace, entrer très prudemment et progressivement dans la fabrication du cristal peu d'années avant la Révolution. Nous avons vu qu'à la même époque la verrerie de Saint-Anne à Baccarat travaillait le verre traditionnellement à la façon de Bohême, alors à la mode, mais durant plus d'un siècle on a oublié, ou fait semblant d'oublier la principale cristallerie à l'anglaise du temps, celle du Creusot-Montcenis (1784-1832).

En 1784, la « Verrerie Royale de la Reine », allumée à Meudon du temps de la Pompadour puis transférée à Sèvres devenue alors cristallerie (sous la direction de Lambert et Boyer) et de ce fait coupable de nuisances, est « délocalisée » en Bourgogne dans l'important complexe minier et sidérurgique du Creusot Montcenis dont, sous l'influence du ministre Calonne, convaincu de l'avenir de l'industrie et de nouvelles conceptions économiques, le roi est un actionnaire important.

La cristallerie est, semble-t-il opérationnelle en 1787. C'est la première et une des plus modernes d'Europe. Son succès est rapide et indiscutable. Elle trébuche à peine pendant la Révolution. De « Manufacture des Cristaux de la Reine », elle devient « Manufacture nationale » au lendemain de la Terreur, et connaîtra de beaux jours sous la direction du Père Chapet, oratorien qui se fait industriel. Les résultats financiers ne sont pas toujours positifs, mais les résultats artistiques appuyés sur des techniques éprouvées sont probants : productions variées : lustres et candélabres, verres de table, service, cristaux colorés, inclusions, cristal d'opale. Le cristal du Creusot (32 % d'oxyde de plomb) se distingue par son poids, sa pureté, son éclat et sa transparence.

Après une période de transactions la Société prend les caractères d'une Société Anonyme « Société des Etablissements du Creusot » (1796) dont le principal actionnaire, Henri Chagot, détient plus des 3/4 des actions. La fabrication est de première qualité bien que sa situation financière ait été désastreuse. La situation d'isolement ne dessert pas la manufacture puisque bien au contraire elle la tient à l'écart des batailles et des mouvements de troupes. Elle est durant l'Empire la première cristallerie française et n'aura pas même à souffrir de l'occupation.

Malgré ses exportations, ses prix très élevés et la pauvreté de ses stocks, le contrecoup des crises de l'industrie (1810 1811) et du crédit (1814) se fait sentir, un seul four fonctionne, l'entreprise souffre et les administrateurs cherchent à

liquider la société. Elle étend pourtant sa renommée bien au delà de l'Europe. La manufacture est parvenue à une perfection qui dépasse de loin celle que les Anglais ont atteinte.

C'est la Restauration. Les jeux sont faits, le décor est en place. Les trois protagonistes du cristal en France sont en scène.

Revenons à d'Artigues qui en quelques années a fait de Vonèche le centre européen du cristal au plomb.

Au moment de la signature du traité de Vienne en 1815, la clientèle de Vonèche était considérable. La plupart des clients étaient français ou dépendaient de la France. Les nouvelles barrières douanières sont telles que l'importante production de Vonèche demeure sans débouchés. D'Artigues va obtenir du roi Louis XVIII l'autorisation exceptionnelle d'importer sa production comme produit non fini, c'est à dire hors taxe, pendant deux ans. Il s'engage en contrepartie à établir une cristallerie en France.

Un accord est passé avec les gens de Baccarat (verrerie de Sainte Anne), qui se chargeront de la taille et de la gravure souvent exécutées par des ouvriers bohémiens immigrés. Le 15 mai 1816, d'Artigues rachète la Verrerie Sainte-Anne et le 15 novembre de la même année le premier four à cristal des « Etablissements de Vonèche à Baccarat » est allumé.

D'Artigues est bien le responsable de la naissance de « l'Europe du Cristal » à laquelle il a donné vie.

Pendant des problèmes de santé et des soucis financiers vont l'amener à vendre le 7 janvier 1823 à trois associés formés en Société Anonyme sous le nom de « Compagnie des Verreries et Cristallerie de Vonèche à Baccarat ». Le premier administrateur de ladite société est Pierre Antoine Godart Desmarest, principal artisan de la réussite de la cristallerie.

C'est à cette même date de 1823 que Jean François Chagot, maire du Creusot en 1815 et adjudicataire de toutes les propriétés de la Société à partir de 1818, dernier maître des Etablissement du Creusot, décide de fonder avec ses enfants la Société Chagot Frères et Compagnie. Les quatre fils et les deux gendres se partagent les responsabilités. Chagot meurt en 1824. C'est une navrante et classique histoire, celle des « grandes familles » qui, en dépit de l'apogée de la cristallerie pendant la Restauration, les conduira après des hauts et des bas à périliter inexorablement et les mènera au déclin. La vente est inévitable.

Baccarat et Saint-Louis n'ont pas la classe ni les qualités du Creusot. Ils dominent dans leurs spécialités, mais savent que Montcenis est un concurrent gênant, sinon dangereux. Quand la cristallerie bourguignonne est mise en vente, ils se portent acquéreurs et emportent l'affaire. Ils refusent de céder la cristallerie en tant que telle, l'éteignent, transfèrent les bons ouvriers en Lorraine. Ils vendront les bâtiments, château et manufacture et les terres au Schneider, maîtres de Forges, en 1835.

C'est à ce moment qu'ils choisissent le terme de « cristal » tout court pour remplacer les appellations successives de « cristal anglais », puis de « cristal au plomb ». Ils mettent une condition à cette désignation: « que la composition comporte exactement 24 % d'oxyde de plomb » (leur propre composition actuellement devenue norme internationale).

Pour l'ensemble de l'Union européenne, depuis 1971, l'indice de réfraction du cristal est de 1,545.

Ce n'est pas la seule opération jumelée de Saint-Louis et de Baccarat. Ponctuellement également, celle qui consiste à s'associer dans un magasin de vente, au niveau commercial.

C'est le début d'une ère de prospérité, l'âge d'or des cristalleries françaises, à l'abri des barrières douanières.

Saint-Louis et Baccarat sont concurrents, certes, mais néanmoins « amis ». Leur rapports professionnels sont assez bons pour qu'en 1830 ils passent ensemble un accord tripartite avec la Société Bastien Launay et Compagnie, marchands de porcelaine, verrerie et cristallerie à Paris, dans le quartier Saint-Lazare (actuellement 10^e arrondissement). Launay s'engage à ne plus vendre que du cristal au plomb (on ne dit plus cristal anglais depuis le blocus) et à faire des catalogues annuels, source précieuse de renseignements pour les documentalistes. En 1832, la Société deviendra Launay, Hautin et Compagnie. Les représentants et cadres de Saint-Louis et de Baccarat trouveront là un bureau où recevoir une clientèle de plus en plus sélectionnée et importante.

Plusieurs petites manufactures ont vu le jour dans un climat apparemment assez calme de la Restauration. Deux d'entre elles se distinguent, celle de Bercy, fondée par le bijoutier joaillier Jean-Alexandre Paris, spécialiste des inclusions d'émaux dans le cristal, connu pour ses recherches sur le verre coloré, et celle de Choisy-le-Roi, dirigé par Georges Bontemps, éminent savant, à qui l'on doit nombre de découvertes et d'inventions dans le monde verrier au XIX^e siècle. Elles seront admises dans la Société Launay Hautin et Compagnie en 1832 pour Choisy, en 1833 pour Bercy.

La crise précédant 1848 frappera de plein fouet la cristallerie de Choisy qui ferme en 1847, et celle de Bercy qui abandonne le cristal en 1848 et ne fabrique plus que du verre commun. Seule tiendra le choc la cristallerie de Clichy allumée en 1838, qui s'avérera capable de tenir tête aux « deux grandes » dans le domaine des boules et de certains bibelots.

Ils se séparent, toujours en bons termes, en 1857, pour acquérir plus d'autonomie et de place. Pratiquement au même emplacement où se dressait jadis la maison de postes des diligences de l'Est, et le magasin de la Société Launay, ils s'installent en voisins. Baccarat garde la maison de poste, actuellement 30 bis rue du Paradis, Saint-Louis s'installe dans l'immeuble voisin, devenu le numéro 32.

Leurs routes sont parallèles, leurs créations sont souvent « parentes ». Il faut pourtant parfois les étudier séparément, chacun ayant, suivant sa clientèle et ses goûts, certains domaines réservés, de plus en plus marqués, à partir des expositions universelles du milieu du siècle et après la défaite de 1870. On ne saurait nier cependant que, surtout pendant la « période Launay », bien que certaines différences aient été notoires (imitation pierres et filigranes à Saint-Louis, création du verre agathe à Baccarat, cristal d'opale décoré par J.-F. Robert pour Baccarat), le voisinage a été trop proche pour n'être pas troublant.

Il faut admettre que les productions parentes sont conditionnées par les mouvements de la mode.

Vers 1830, Saint-Louis puis Baccarat ont adopté une technique apparue aux Etats Unis autour de 1820/1825 : le moulage par pression du cristal qui dominera de très loin le moulage au moule réservé alors aux verres ordinaires. C'est la grande

vogue, mais elle sera en retrait à partir de 1841, quand les tailleries prennent une grande extension grâce au tour à vapeur qui remplace le tour à pied (1830/1835). Cependant la fabrication des articles moulés durera jusqu'à la fin du siècle.

Entre 1830 et 1848, innovations majeures : à Saint-Louis comme à Baccarat : incrustations et filigranes (comme à Bercy et à Choisy-le-Roi). Couleurs dans la masse (1837) double et triple sur émail (overlay) en 1846.

En 1844 on voit à Saint-Louis le début des « opalines de cristal » exclusivité du Creusot de 1800 à 1830.

En 1845 un voyage en Bohême réunit les directeurs de Saint-Louis (Seiler et Marcus), celui de Baccarat (Toussaint) et monsieur Pélégot, professeur au conservatoire des Arts et Métiers. Ils en rapportent des idées : imitation de laves et pierres de couleur (steinglass en Bohême, « fausse malachite » à Saint-Louis), des couleurs nouvelles (albâtre, bleu, chrysoprase...), et l'usage des millefiori (en macédoine ou en inclusion) : les boules presse papier apparaissent en 1846.

De 1830 à 1854, Saint-Louis réalise aussi des vitraux pour les églises des alentours.

Cette période est d'abord et surtout celle d'une grande recherche : pièces de décoration, vases inspirés de l'Antiquité et de la Renaissance ; bientôt apparaît une palette de couleurs délicates et variées.

Le « service de verres » avec un verre adapté à chaque vin est né à l'époque de Charles X. Peu de verres au début (2 ou 3), une ou deux tailles de carafes (vin rouge, vin blanc), parfois un pot pour l'eau. La mode se développe il y aura plusieurs carafes (et un pot à eau) et bientôt des verres à eau, à bière, à vin, à madère, à liqueur, à vin du Rhin vers 1880 des flûtes et des coupes à champagne et huit tailles de gobelets !

Services moulés et services ouvragés. Les quantités sont impressionnantes (un service de 850 couverts est livré à l'empereur du Brésil, en 1847, par Saint-Louis).

À Saint-Louis les « services minces » et les jambes soufflées apparaissent à côté des verres épais à côtes plates et pointes de diamant dès 1847. Ils feront une entrée triomphale à Baccarat à l'exposition de 1867, extraordinairement raffinés et gravés.

À peu près à la même date (1865/1870) se développe à Saint-Louis la lustrerie (entièrement en cristal ou cristal monté bronze doré). À Baccarat elle se manifeste et s'impose à l'exposition de 1878.

En 1870 Saint-Louis sera englobé dans la Lorraine allemande. Peu désireuse de travailler pour l'Allemagne, la cristallerie se cantonnera dans une clientèle de qualité, mais bourgeoise et régionale. C'est à ce moment que Baccarat s'ouvre au marché international.

Leurs voies se séparent alors vers des créations différentes, mais leurs qualités respectives demeurent. Depuis les années folles ils sont à nouveau « concurrents et néanmoins amis ».

Sommaire

Préface	7
Verriers et verreries d'Ariège	9
La vie des gentilshommes-verriers en bas-Languedoc	15
Origine des gentilshommes-verriers	25
Ateliers et productions des verriers de la Grésigne	33
La Margeride : une Manufacture Royale de verre au xviii ^e siècle	
Histoire d'une implantation	53
Typologie d'une production	63
Une approche des verriers d'autrefois : la reproduction de leurs œuvres	73
Avant le cristal	75

Achévé d'imprimer : avril 2004

ISBN : 2-912722-18-7

Messages

111, rue Nicolas-Vauquelin
31100 Toulouse
Tél. : 05 61 41 24 14

imprimerie@messages.fr



Les 2 volumes : 38 €